



Rapport d'activités Éducatives et Sociales de Proximité (PESP)

Caminèl – VFA – LAEP – Animation
de la Vie Sociale

2024

Association Départementale des Pep de l'Ariège
18bis allées de Villote - 09000 FOIX

Caminèl – Pôle d’Appui et de Ressources au Handicap et à l’Inclusion	6
Introduction générale	6
Présentation du dispositif « Caminèl »	7
1. Dénomination, adresse géographique, lieux d’activité	7
2. Bassin d’intervention	7
3. Cadre réglementaire	7
4. Missions et type de public accompagné	7
L’activité du dispositif en 2024	9
1. Les faits marquants de l’année 2024	9
La Petite Enfance	10
1. Nombre de structures accompagnées, données qualitatives et quantitatives des interventions	10
2. Âge des personnes accueillies	16
3. Nombres d’enfants accompagnés et typologie des publics	16
4. Entrées / sorties	16
5. Origine des enfants et structures accompagnées (géographique, orientation, adressage...)	16
L’enfance et la jeunesse	18
1. Nombre de structures accompagnées, données qualitatives et quantitatives des interventions	18
2. Âge des personnes accueillies	21
3. Typologie des publics	21
4. Entrées / sorties	22
5. Origine des demandes d’accompagnement (géographique, orientation, adressage...)	22
Les ressources	24
1. Matinées de l’inclusion et soirées des assistantes maternelles	24
2. Autres sensibilisations	25
3. Valises pédagogiques et matériel adapté	26
Focus sur le répit	28
Les professionnel·les	29
1. Plateau technique (effectifs, arrivées / départs, absentéisme, besoins...)	29
2. Formation	29
3. Supervision	29
Les moyens matériels	30
1. Les faits marquants de l’année 2024	30
2. Locaux (entretien, travaux, investissements à prévoir...)	30
3. Véhicules	30

4. Logistique	31
Éléments financiers	32
1. Les faits marquants de l'année 2024	32
2. Évolution des sections d'exploitation / d'investissement / de la trésorerie	32
3. Proposition d'affectation	32
Conclusion générale et perspectives	33
Volonté de Femmes en Ariège	34
Introduction générale	34
Présentation de la structure	35
1) Dénomination, adresse géographique, lieux d'activité	35
2) Bassin d'intervention	35
3) Cadre réglementaire	35
4) Missions et type de public accueilli	35
L'activité en 2024	37
1. Les faits marquants de l'année	37
La lutte contre les violences sexistes et intrafamiliales	38
1. Nombre de personnes accueillies, données quantitatives et qualitatives	38
2. Âge des personnes accueillies	41
3. Typologie des publics	41
4. Typologie des violences	42
5. Entrées et sorties	42
6. Origine des personnes accueillies (géographique, orientation, adressage...)	43
7. Constats	44
La lutte contre toute forme d'exclusion	47
1. Nombre de personnes accueillies, données quantitatives et qualitatives	47
2. Âge des personnes accueillies	52
3. Typologie des publics	52
4. Entrées et sorties	52
5. Origine des personnes accueillies (géographique, orientations, adressage...)	52
Les professionnel·les	54
1. Les faits marquants de l'année	54
2. Plateau technique	54
3. Formation	54
4. Stagiaires / Supervision	54
Les moyens matériels	55
1. Les faits marquants de l'année	55
2. Locaux (entretien, travaux, investissements à prévoir...)	55
3. Véhicules	55

Éléments financiers	56
1. Les faits marquants de l'année	56
2. Évolution des sections d'exploitation / d'investissement / de la trésorerie	56
3. Résultat de l'année, proposition d'affectation	57
Conclusion générale et perspectives	58
Lieu d'Accueil Enfants Parents « l'Unisson »	59
Introduction générale	59
Présentation de l'établissement	60
1. Dénomination, adresses géographiques, lieux d'activité	60
2. Bassin d'intervention	60
3. Cadre réglementaire	60
4. Missions et type de public accueilli	61
L'activité en 2024	62
1. Les faits marquants de l'année 2024	62
2. Nombre de personnes accueillies (file active, nombre de journées, nombre de personnes accueillies...)	62
3. Âge des personnes accueillies	66
4. Typologie des publics	66
5. Entrées / sorties	67
6. Origine des personnes accueillies (géographique, orientation, adressage...)	69
Les professionnel·les	71
1. Les faits marquants de l'année 2024	71
2. Plateau technique (effectifs, arrivées / départs, absentéisme, besoins...)	71
3. Formation	71
4. Supervision	72
Les moyens matériels	73
1. Les faits marquants de l'année 2024	73
2. Locaux (entretien, travaux, investissements à prévoir...)	73
3. Véhicules	73
4. Logistique	73
Éléments financiers	74
1. Les faits marquants de l'année 2024	74
2. Évolution des sections d'exploitation / d'investissement / de la trésorerie	74
3. Proposition d'affectation	74
Conclusion générale et perspectives	75
Projet d'étude autour du développement social local axé sur la reprise de centres sociaux gérés par la Caisse d'Allocations Familiales	76

Contexte d'émergence	76
Déroulé de l'étude en 2024	76
Perspectives 2025	77

Caminèl – Pôle d'Appui et de Ressources au Handicap et à l'Inclusion

Introduction générale

Depuis le 10 février 2023 les dispositifs « Palanqueto » et « Optimus », ont fusionné, pour devenir le nouveau Pôle d'Appui et de Ressources au Handicap et à l'Inclusion de l'Ariège (Parhi 09), dit « Caminèl ». Si la signature formelle a eu lieu en 2023, ce n'est qu'en 2024 qu'elle s'est visiblement concrétisée avec l'augmentation de nos ressources et donc de l'équipe de Caminèl.

« Caminèl » est un dispositif d'appui mobile à l'inclusion auprès des structures d'accueil de droit commun du département.

Il vise à favoriser l'accessibilité par la transformation des environnements d'accueil. Il accompagne les professionnel·les de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse pour réfléchir avec elles et eux aux aménagements, postures et pratiques favorisant l'inclusion et l'accueil de tous les enfants.

Le dispositif œuvre en faveur de la prévention précoce. Les professionnelles de ce dispositif d'inclusion travaillent conjointement avec l'ensemble des partenaires éducatifs, à ce que les enfants accueillis dans les structures petite enfance et enfance jeunesse du territoire grandissent le mieux possible et qu'eux et leurs parents puissent être accompagnés vers des lieux de soins lorsque le besoin s'en fait sentir.

Enfin, les professionnelles sont de plus en plus repérées comme personnes ressources pour les familles qui souhaitent échanger à propos de leur enfant, envisager un accueil en structure ordinaire, mais aussi, par les professionnels des structures médico-sociales qui souhaitent envisager l'inclusion d'un bébé, enfant et/ou un adolescent dans une structure ordinaire, en lien avec le projet de vie de l'enfant.

Présentation du dispositif « Caminèl »

1. Dénomination, adresse géographique, lieux d'activité

Le Pole d'Appui et de Ressources au Handicap et à l'Inclusion de l'Ariège (Parhi09) dit « Caminèl » est rattaché au siège social de l'association des Pep09 situé au 18 bis allée de Vilotte, 2^{ème} étage, à Foix (09000).

A la suite d'un nouveau déménagement fin octobre 2024, il dispose aujourd'hui de bureaux, loués au Conseil Départemental de l'Ariège, situés au Centre Universitaire – 4 Rue Raoul Lafayette - Bat 5, à Foix (09000).

2. Bassin d'intervention

Le dispositif « Caminèl » intervient sur l'ensemble du département de l'Ariège.

Dans le cadre du projet partenarial dit « Répit Occitanie » les professionnelles peuvent être amenées à intervenir dans différents lieux d'accueil en Occitanie Ouest.

3. Cadre réglementaire

Le Parhi09 s'appuie sur des textes nationaux et internationaux qui témoignent de l'évolution majeure du secteur de l'accompagnement des personnes en situation de handicap notamment la loi de 2005 pour l'égalité des droits et des chances qui place la notion de citoyenneté et de vie sociale au cœur des dispositifs.

Il s'inscrit également comme ressource possible des programmes nationaux notamment pour la Réponse Accompagnée Pour Tous (Rapt) et la démarche « Territoires 100% inclusifs » qui visent à améliorer la participation et la coordination de tous les acteurs engagés dans le parcours de vie d'une personne handicapée – école, entreprise, loisirs... pour lutter contre les ruptures de parcours.

Le rapport du Haut Conseil à la Famille, à l'Enfance et à l'Âge (Hcfea) « Accueillir et scolariser les enfants en situation de handicap de la naissance à 6 ans et accompagner leur famille » (2018), la campagne nationale « Handicap, agir tôt » (2018) ainsi que la Mission Nationale Accueils de Loisirs et Handicap viennent conforter le dispositif dans sa mission de prévention précoce et de ressources pour les familles.

Enfin, la Convention d'Objectifs et de Gestion (Cog) signée entre la Caisse Nationale d'Allocations Familiales (Cnaf) et l'État, prolonge ces logiques avec notamment la priorité donnée à un accueil de qualité des enfants en situation de handicap dans les Établissements d'Accueil du Jeune Enfant (Eaje) et Accueil Collectifs de Mineurs (Acm) par la mise en place du bonus handicap. L'accent mis sur les Conventions Territoriales Globales (Ctg) en tant qu'outils de déclinaison locale des politiques notamment par la contribution des Fonds Publics et Territoires (Fpt) à l'objectif « zéro refus » d'accueil contribuant à structurer une dynamique territoriale mettant en synergie les acteurs des milieux ordinaires et spécialisés au travers du développement de pôles ressources.

4. Missions et type de public accompagné

Le dispositif « Caminèl » vise à accompagner les professionnel·les de la petite enfance (EAJE, RPE, assistantes maternelles), de l'enfance et de la jeunesse (sur les temps péri et extrascolaires) dans l'accueil des enfants à besoins spécifiques et/ou en situation de handicap (observations, recherche de

solutions pratiques, d'outils et d'aménagements, réflexions autour des postures et pratiques professionnelles, sensibilisations, partage de connaissances, lien avec les structures de soins, les familles, l'école, prêt de matériel...).

Il joue également un rôle de prévention précoce, de repérage et d'orientation vers le soin.

De plus, il vise à soutenir les familles (écoute, soutien aux démarches au rythme de la famille, faciliter les liens entre les partenaires qui s'occupent de l'enfant...).

Le projet de « Répit Occitanie », porté en partenariat avec l'Institut des Jeunes Aveugles de Toulouse (Ija), participe également à cet objectif. Il permet de proposer à la fois des espaces de socialisation pour les jeunes accueillis, mais aussi des moments de répit pour les responsables légaux, parents, fratrie... Ce dispositif spécifique est proposé exclusivement aux enfants âgés de 8 à 20 ans, non accompagnés par une structure médico-sociale - sauf Services d'Éducation Spéciale et de Soins À Domicile (Sessad) et Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées (Pcpe) – présentant une situation de handicap (Trouble du Spectre Autistique (Tsa) et/ou handicap rare et/ou déficience intellectuelle, associé ou non à des comportements problèmes).

En synthèse

Un dispositif mobile de soutien à l'inclusion décroisé qui accompagne les familles et les professionnel·les dans le but de faciliter l'accueil de tous les enfants sur le lieu d'accueil ou de loisirs choisi par leurs parents.

L'activité du dispositif en 2024

1. Les faits marquants de l'année 2024



Suite à la fusion des dispositifs petite enfance et enfance-jeunesse en une entité unique, cette année a été marquée notamment par un travail important autour de la communication. Ce travail, déjà engagé l'an passé s'est concrétisé par la réalisation de deux plaquettes d'information sur le Parhi09 : l'une à destination des professionnel·les, l'autre à destination des familles. Nous avons confié la réalisation de ces supports à Mme Virginie Piquemal, graphiste et webdesigner. L'impression des supports a été réalisée par IPS Imprimerie.



Le passage en Parhi a accéléré le décloisonnement des accompagnements déjà amorcé l'an passé et entraîné des changements dans les pratiques professionnelles à la suite de l'adjonction de moyens humains complémentaires : une assistante de service social (0,3 Etp) et une éducatrice spécialisée (1 Etp). En effet, le travail – jusqu'à présent individuel – mené par les référentes des dispositifs petite enfance et enfance jeunesse, devenant le travail d'une équipe - a conduit à réaliser des outils partagés de suivi d'activité notamment ainsi qu'à harmoniser les indicateurs qualitatifs et quantitatifs d'activité – demandant un temps de travail en équipe pour élaborer ces outils jusqu'alors inexistants. Ces nombreux changements auxquels s'est ajouté un déménagement précipité dans une période d'accroissement important de l'activité ont ébranlé l'équilibre de l'équipe. Un accroissement très significatif de l'activité d'accompagnement des équipes de la petite enfance mais aussi de l'enfance.

Un travail autour des outils visant à soutenir les pratiques des professionnel·le·s ont mené à la création de nouvelles valises : « sensorielle - petite enfance » et « approche snoezelen ». Du matériel complémentaire a été ajouté aux valises déjà existantes - « handicap » et « sensorielle enfance-jeunesse » ainsi que du matériel adapté. De plus, une nouvelle offre de sensibilisations en direction des assistantes maternelles a également été proposée en soirée.

La Petite Enfance

1. Nombre de structures accompagnées, données qualitatives et quantitatives des interventions

Le nombre de structures qui ont travaillé avec le dispositif est en augmentation : 35 structures en 2024 (30 en 2023) dont 12 RAM (7 en 2023) et 23 multi-accueil (23 en 2023). Cette année, une crèche familiale nous a sollicitées mais du fait de la demande tardive - qui a eu lieu en fin d'année scolaire - les enfants ont quitté la crèche avant que nous puissions intervenir (0 en 2023). Nous avons travaillé avec l'association d'assistantes maternelles indépendantes : « A petit pas ».

Cette année le nombre de RPE avec lequel nous avons travaillé est en forte augmentation du fait de l'organisation des soirées auprès des assistantes maternelles.

Communautés de Communes ou d'Agglomération	Multi-accueils ou micro-crèches	Relais Petite Enfance	Crèches Familiales	TOTAL
Foix Varilhes Gestionnaire : CAFV	Montgailhard, Foix, Ferrières, Verniolle, Crampagna soit 5 sur 6.	Varilhes, Ferrières. soit 2 sur 2.	Pas de demandes Soit 0 sur 1.	7 équipements sur 9.
Pays d'Olmes Gestionnaires : CCPO et privé	Lavelanet soit 1 sur 2.	Lavelanet soit 1 sur 1.	Pas de demandes soit 0 sur 1.	2 équipements sur 4.
Mirepoix Gestionnaire : CCPM	Mirepoix soit 1 sur 1.	Mirepoix soit 1 sur 1.	Pas de crèche familiale sur le territoire. soit 0 sur 0.	2 équipements sur 2.
Haute-Ariège Gestionnaire : CCHA	Les Cabannes, Ax-les-Thermes soit 2 sur 3	Pas de RPE sur le territoire soit 0 sur 0.	Pas de demande. soit 0 sur 1.	2 équipements sur 4.
Arize-Léze Gestionnaire : associatif (LEC GS)	Mas d'Azil soit 1 sur 1	Lézat-sur-Lèze soit 1 sur 3	Pas de crèche familiale sur le territoire. soit 0 sur 0.	2 équipements sur 4.
Couserans Pyrénées Gestionnaires : CCCP, et associatifs (LEC GS, 117 animation, FR du Haut Couserans)	Saint-Girons, Oust, Sainte-Croix-Volvestre, La Bastide-de-Sérou, Massat. soit 5 sur 7	Saint-Girons, La Bastide-de-Sérou soit 2 sur 3	Saint-Girons soit 1 sur 1	8 équipements sur 11.

Portes d'Ariège Pyrénées Gestionnaires : CCPAP, privés (SARL Couassous, IGESA, Mini-Pouces)	La Tour-du-Crieu, Pamiers (Canongeous, Royaume d'Appamée), Saverdun soit 4 sur 9	Mazères, La Tour-du-Crieu, Pamiers, Saverdun et Saint-Jean-du-Falga soit 5 sur 5	Saverdun soit 1 sur 2	10 équipements sur 16.
Tarascon Gestionnaires : CCPT et associatifs (Léo Lagrange)	Tarascon, Mercus. soit 2 sur 2	Pas de demande. soit 0 sur 1.	Pas de crèche familiale sur le territoire. soit 0 sur 0.	2 équipements sur 3.
Total	21 équipements sur 31	12 équipements sur 16	2 équipements sur 6	35 équipements sur 53
Comparatif 2023	23	7	0	

Cette année, il n'y a pas eu de demande des multi-accueils de Varilhes, de Mercenac, de Mazères, de Saint-Jean-du-Falga et de Pamiers (Les Pitchouns). Les crèches familiales de Ferrières, Lavelanet, Luzenac et Pamiers ainsi que des micro-crèches d'Auzat et de Castillon-en-Couserans n'ont pas sollicité « Caminél ». Enfin les RPE du Fossat, de Lézat-sur-Lèze, de Mercenac et de Tarascon-sur-Ariège n'ont pas fait appel au dispositif en 2024. Il n'y a pas eu de contact pour le moment avec la micro-crèche privée « le jardin d'Ellie ». Enfin, il n'y a pas eu de demandes de la part des « Cam'moufflets » et des « Mini Pouces » sur Pamiers cette année.

Concernant les observations d'enfants, nous distinguons toujours plusieurs niveaux d'interventions selon que l'observation est plus large, sur le groupe d'enfants ou plus fine, sur un enfant en particulier.

Dans tous les cas, une information est faite à toutes les familles sous forme d'affichage, dans les EAJE ou d'un courrier aux parents dans les RPE.

	C Aggl Foix-Varilhes	CC Pays d' Olmes	CC Pays de Mirepoix	CC Haute-Ariège	CC Arize-Lèze	CC Couserans Pyrénées	Porte d' Ariège Pyrénées	CC Pays de Tarascon	Totaux	Totaux 2023
Enfants observés avec accord des parents	15	0	3	2	4	11	11	2	48	38
Enfants en observation de groupe	7	1	3	5	4	10	12	3	45	15
Groupes d'enfants	0	1	0	0	0	0	1	0	2	4
Nombre d'enfants concernés	20	1	6	5	6	17	18	5	78	55

Cette année, il y a eu 2 demandes d'observation de groupe (4 en 2023). Au total, 45 enfants ont été vus en observation intermédiaire - enfant au sein du groupe - (15 en 2023) et 48 enfants ont été observés individuellement après accord de leurs parents (38 en 2023).

Il y a une hausse significative du nombre d'enfants observés dans le cadre du dispositif : 78 pour 55 l'an dernier. Cette hausse importante des demandes d'interventions concomitante à l'arrivée de personnel supplémentaire a permis de répondre aux sollicitations des équipes.

○ L'accompagnement des professionnel·le·s de la petite enfance

	CA Foix-Varilhes	CC Pays d' Olmes	CC Pays de Mirepoix	CC Haute-Ariège	CC Arize-Lèze	CC Couserans Pyrénées	CC Porte d' Ariège Pyrénées	CC Pays de Tarascon	Totaux	Totaux 2023
Nb de personnes rencontrées	42	1	13	7	10	34	36	7	150	NR
Nb de réunion d'équipe	11	0	1	2	1	11	7	1	34	19
Nb de rencontre (directrice, éducatrice référente, infirmière)	7	2	1	5	5	12	13	3	48	37

Les rencontres comptabilisées sont les entretiens plus individuels avec les directrices mais aussi éducatrice référente ou infirmière et les réunions d'équipe. Ces entretiens permettent de parler de la situation d'un enfant, de son évolution ou non ainsi que des aménagements à mettre en place pour soutenir l'enfant, sa famille ou l'équipe.

Nous avons travaillé avec 150 professionnel·les de la petite enfance (directrices d'EAJE, assistantes maternelles, responsables de RPE, professionnel·les d'EAJE), sur du travail direct c'est-à-dire dans le cadre d'entretien ou de réunions. Ces chiffres ne prennent pas en compte les sensibilisations.

○ L'accompagnement des assistantes maternelles

	CA de Foix-Varilhes	CC du Pays d' Olmes	CC Pays de Mirepoix	CC de la Haute-Ariège	CC Arize-Lèze	CC Couserans Pyrénées	CC Porte d' Ariège Pyrénées	CC Pays de Tarascon	Totaux
Nombre de relais petite enfance	2 sur 2	0 sur 1	1 sur 1	Pas de RPE	1 sur 3	3 sur 3	5 sur 5 + une association d'AM	0 sur 1	12 sur 16
Nombre d'assistantes	8	0	6	0	1	2	12	0	29

maternelles indépendantes									
Enfants accueillis chez une assistante maternelle libérale	6	0	4	0	1	1	2	0	14

En 2024, nous sommes intervenues directement auprès de 29 assistant.les maternel.les indépendant.es pour 14 enfants observés (14 enfants en 2023, 10 en 2022), en lien avec 12 Relais Petite Enfance (RPE).

Nous sommes de plus en plus en lien avec les Maisons d'Assistants Maternelles (5 en 2024). Dans ce cadre-là, nous proposons des réunions d'équipe aux professionnel.les. Nous travaillons toujours en lien avec le RPE dont dépend la MAM et demandons aux assistantes maternelles de prévenir la puéricultrice de PMI de notre présence.

Le travail avec les assistantes maternelles augmente tous les ans, même si la proportion d'enfants observés reste minoritaire. Un important travail de rencontre des assistantes maternelles du territoire par le biais des RPE a été mis en place cette année : ainsi, nous avons proposé de 2h de sensibilisation en soirée sur le thème de « L'accueil des enfants à besoins spécifiques ». Nous sommes intervenues auprès de 5 RPE.

Comme l'an dernier, nous sommes intervenues, dans le cadre de la semaine des assistant.es maternel.les de la CCPAP. Le 22 novembre, une matinée « d'atelier sensoriel » pour les enfants accompagnés de leur assistant.es maternel.les a eu lieu sur le RPE de la Tour-du-Crieu. Nous avons touché 48 enfants et 20 professionnel.les. Une vingtaine de personnes de plus auraient été intéressées mais n'ont pas pu venir faute de places.

○ L'accompagnement des familles

	CA de Foix-Varilhes	CC du Pays d' Olmes	CC Pays de Mirepoix	CC de la Haute-Ariège	CC Arize-Lèze	CC Couserans Pyrénées	CC Porte d' Ariège Pyrénées	CC pays de Tarascon	Totaux	Totaux 2023
Nombre de rencontres parents	25	0	5	1	3	11	7	1	53	45
Familles concernées	12	0	3	1	3	8	6	1	34	32
Demande directe de familles					1				1	

Cette année encore le travail avec les familles se poursuit, notamment par la rencontre des deux parents lorsque leur enfant a bénéficié d'une observation fine. Nous avons réalisé 53 rencontres en 2024 (45 en 2023) avec 34 familles (32 en 2023). Cette année, une seule famille a fait une demande directe de soutien : cette famille - rencontrée lorsque leur enfant était à la crèche - est revenue vers nous par suite de son entrée à l'école, pour demander des conseils et du soutien. Avec l'accord des parents, nous avons aussi fait un lien téléphonique avec l'enseignante. L'arrivée d'une assistante de service sociale a permis une première orientation par le Camsp pour une famille en recherche de solutions d'accueil adaptée pour son enfant. Les liens tissés par la professionnelle au cours des

rencontres partenariales lui ont permis d’orienter vers les interlocuteurs privilégiés, du territoire (Bulle d’air, MDPH, Francas, UEMA). Elle a également réalisé plusieurs visites au domicile de cette famille.

○ Orientation et repérage : des actions de prévention précoce

	CA Foix-Varilhes	CC Pays d’ Olmes	CC Pays de Mirepoix	CC Haute-Ariège	CC Arize-Lèze	CC Couserans Pyrénées	CC Portes d’ Ariège Pyrénées	CC Pays de Tarascon	Totaux	Totaux 2023
Orientations PCO	2	0	0	0	1	2	0	0	5	5
Orientation CAMSP	1	0	0	0	0	0	2	0	3	2
Orientation médecin pour avis	2	0	1	0	2	2	2	0	9	3
Toutes orientations confondues	5	0	1	0	3	4	4	0	17	10
Compte-rendu écrits pour les parents	3	0	1	0	3	5	3	0	15	13

Sur l’ensemble des enfants observés (78), 17 ont été orientés vers du soin. La proposition d’orientation est faite aux parents via leur médecin traitant ou le médecin de PMI – notamment dans le cadre d’une orientation vers la Plateforme de Coordination et d’Orientation (PCO) qui ne peut être réalisée que par un médecin. Les comptes-rendus de nos observations sont alors transmis aux parents comme support à l’échange dans le cadre d’une consultation médicale. Nous avons écrit 15 comptes-rendus d’observation en 2024.

La prise en compte des difficultés de développement des enfants constitue le socle de l’action de prévention précoce du dispositif. L’observation fine des enfants et les rencontres avec les parents, permettent souvent de mettre en place des soins pour des enfants qui en ont besoin et qui ne sont pas encore pris en charge.

Une de nos missions est de soutenir les professionnel·les de la petite enfance dans le repérage précoce des difficultés de développement et de permettre un accès au soin aux enfants qu’ils accueillent. Nos sensibilisations sont souvent axées en ce sens. Les professionnel·les de la petite enfance qui font appel à nous sont donc de plus en plus sensibles aux difficultés de développement des enfants accueillis et souhaitent qu’ils puissent bénéficier des soins nécessaires. Parfois, la demande d’accompagnement de « Caminèl » est faite principalement dans ce sens, l’équipe n’étant pas forcément en difficulté dans l’accueil de l’enfant.

○ Le projet partenarial et transversal Hauban

Le projet porté en lien avec le Centre d’Action Médico-Sociale Précoce (Camsp) et le pôle petite enfance de Pamiers s’est poursuivi. Il vise au dépistage des enfants de moins d’un an, au repérage précoce et la mise en œuvre d’actions préventives. En effet, si depuis plusieurs années, les enfants qui entrent dans le dispositif « Caminèl » sont de plus en plus jeunes (à partir de 9 mois), nous constatons

que l'accompagnement des nourrissons reste encore à la marge. De ce fait, leur entrée dans les structures de soins (Camsp, PCO...) est parfois tardive. C'est dans ce but que les Pep ont proposé ce projet partenarial permettant de mutualiser les connaissances et expertises des professionnelles et services.

Cette année, les fiches d'observations - réalisées par le Camsp pour repérer les écarts de développement du jeune enfant de 0 à 3, 6, 9 et 12 mois – ont été présentées conjointement par la psychomotricienne du Camsp et la psychologue de « Caminèl », lors d'une réunion de 2 heures. Cet échange a permis de présenter le projet à chaque structure lors de son entrée dans le projet. Ainsi, les multi-accueils de Saint-Jean-du-Falga, de Mazères, de la Tour-du-Crieu et de Pamiers (Les Canongeous) ainsi que la crèche familiale de Pamiers ont bénéficié de cette présentation.

○ Le partenariat

Une partie des situations sur lesquelles nous intervenons nous amène à nous mettre en lien avec des services partenaires.

CA Foix-Varilhes	CC Haute-Ariège	CC Arize-Lèze	CC Couserans Pyrénées	CC Porte d'Ariège Pyrénées	CC Pays de Tarascon
Psychomotricien libéral, Camsp, MDPSH, Bulle d'air, PMI, infirmière MA Foix,	PMI, PCO	Psychomotricien libéral, éducation nationale (équipe éducative - EE, lien enseignant)	Référent santé MA La Bastide-de-Sérou et St Giron	Ase, Camsp, éducation nationale (équipe de suivi de scolarisation - ESS), médecin de crèche et coordination médicale PPE	Camsp

Selon les structures et leur fonctionnement nous sommes amenées à travailler plus ou moins étroitement avec les Référents Santé et Accueil Inclusif (RSAI). Ainsi, à Pamiers, la collaboration avec le médecin de crèche et la coordinatrice médicale du Pôle Petite Enfance (PPE) se maintient avec des rencontres régulières pour échanger sur les situations (5 cette année). Nous n'avons pas eu de lien avec la médecin de crèche de la CCHA et de la CAFV, mais d'autres ont eu lieu avec l'infirmière du multi-accueil de Foix. Des échanges réguliers ont eu lieu, avec le RSAI, sur le multi-accueil de la Bastide-de-Sérou et sur le multi-accueil de Saint Giron. Les liens partenariaux avec les RSAI sont facilités quand ils sont aussi salariés de la structure. Enfin, nous n'avons pas toujours connaissance des RSAI sur chaque structure et il sera intéressant de renforcer ce partenariat en 2025.

Les liens avec la Protection Maternelle et Infantile (Pmi) et l'Aide Sociale à l'Enfance (Ase) ont continué dans le cadre de 2 situations cette année (2 en 2023). Ces demandes peuvent venir de la référente du dispositif ou des services sociaux. Elles sont relatives des situations d'enfants souvent complexes, et pour lesquelles un temps de coordination est nécessaire. Il n'y a pas eu de rencontre partenariale avec les services de PMI cette année. Une rencontre sera à organiser en 2025 avec ce service – afin de présenter la nouvelle équipe et missions étendues en direction des familles.

Cette année, 8 enfants ont été orientés au Centre d'Action Médico-Sociale Précoce (Camsp). Nous avons participé à des réunions de synthèse, de coordination et avons des échanges réguliers avec les professionnel·les de cette structure.

Enfin, pour 3 enfants, nous avons eu des liens avec des enseignant·e·s et avons été conviées à une équipe éducative.

2. Âge des personnes accueillies

Dans le cadre de l'accompagnement des professionnel·les de la « petite enfance » les enfants accompagnés sont âgés de 9 mois à 3 ans.

3. Nombres d'enfants accompagnés et typologie des publics

Cette année, le PARHI a été sollicité pour 78 enfants (55 en 2023). Les chiffres augmentent d'année en année : 61 enfants en 2022, 61 enfants en 2021, 39 enfants en 2020, 49 en 2019, 46 en 2018.

Les demandes d'interventions concernent sept catégories de problématiques à savoir le handicap physique, les Troubles du Neuro-Développement (TND), le développement global, le développement psycho-affectif, le comportement, le comportement sexualisé problématique et les morsures.

En 2024, sur les 78 enfants observés, nous avons été sollicitées pour :

- 2 enfants ayant un handicap physique ou maladie invalidante, (3 en 2023)
- 14 enfants avec suspicion de TND ou TND reconnu, (12 en 2023)
- 30 enfants dont le développement global interroge, (15 en 2023)
- 22 enfants qui interrogent en raison de leur développement psychoaffectif, (21 en 2023)
- 8 enfants dont le comportement agressif ou violent questionne, (2 en 2023)
- 1 enfant ayant des comportements sexualisés problématiques (0 en 2023)
- 1 enfant « mordeur » (2 en 2023).

4. Entrées / sorties

Sur le dispositif « Caminèl » les enfants entrent au fur et à mesure des demandes. Il n'y a pas de sortie franche, car le dispositif peut être sollicité au long cours selon l'évolution de l'accueil de l'enfant. Cette année une famille nous a rappelées alors que l'enfant était en difficulté à son entrée à l'école maternelle.

5. Origine des enfants et structures accompagnées (géographique, orientation, adressage...)

Les enfants adressés sur le Parhi09 sont accueillis sur une structure d'accueil petite enfance ariègeoise. Les interventions sont comptabilisées sur les 8 communautés de communes ou d'agglomérations du département.

	CC Foix-Varilhes	CC Pays d'Olmes	CC Pays de Mirepoix	CC Haute-Ariège	CC Arize-Lèze	CC Couserans Pyrénées	Porte d'Ariège Pyrénées	CC Pays de Tarascon	Totaux	Totaux 2023
Nombre d'enfants concernés	20	1	6	5	6	17	18	5	78	55
Nombre de structures (EAJE,	7 sur 9	2 sur 4	2 sur 2	2 sur 4	2 sur 4	9 sur 11	11 sur 16	2 sur 3	37 sur 54	30

RPE, crèche familiale)										
---------------------------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Comme chaque année, tous les territoires de l'Ariège ont sollicité le dispositif en 2024.

En synthèse...

- Une activité d'accompagnement des équipes en forte augmentation cette année.
- Le développement de l'accompagnement en direction des RPE et des assistantes maternelles.
- Les sollicitations directes des familles quasi inexistantes cette année.

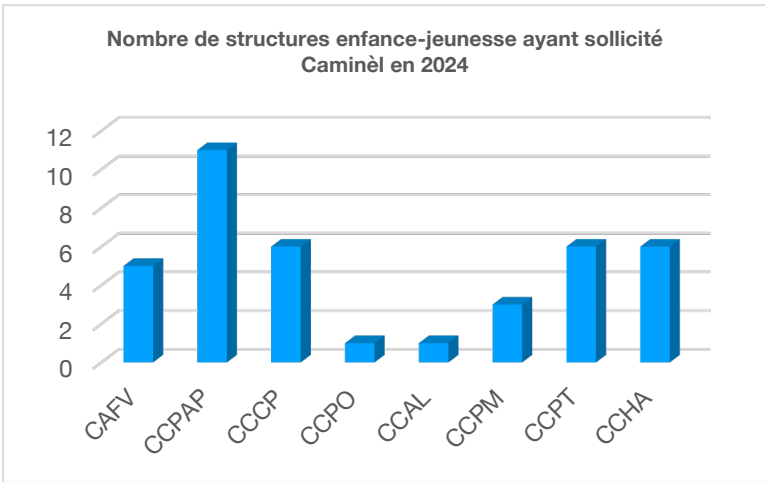
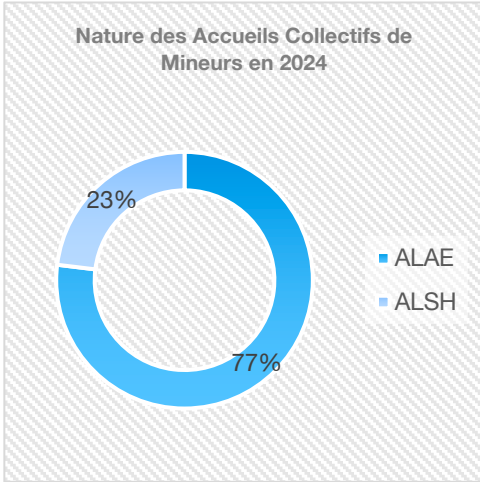
L'enfance et la jeunesse

1. Nombre de structures accompagnées, données qualitatives et quantitatives des interventions

Le dispositif a travaillé avec 39 structures en 2024 (24 en 2023), soit une augmentation de 62,5%.

Communautés de Communes ou d'Agglomération	Accueils de Loisirs Associés à l'École (Alae)	Accueil de Loisirs Sans Hébergement (Alsh)	Secteurs jeunesse	TOTAL	TOTAL 2023
Foix Varilhes	Serres-sur-Arget, Montégut-Plantaurel, Saint-Paul-de-Jarrat	Varilhes, Verniolle		5 dont 3 alae et 2 alsh	6
Pays d'Olmes	Villeneuve d'Olmes			1 dont 1 alae	2
Mirepoix	Douctouyre, Le Peyrat	Mirepoix		3 dont 2 alae et 1 alsh	1
Haute-Ariège	Auzat, Savignac, Luzenac	Auzat, Les Cabannes, Luzenac - Ax-les-Thermes		7 dont 3 alae et 3 alsh	2
Arize-Léze		Saint-Ybars		1 dont 1 alsh	3
Couserans Pyrénées	Sentein, Saint Giron (Guynemer), La Bastide-de-Sérou, Mercenac, Lasserre	Castillon-en-Couserans		6 dont 5 alae et 1 alsh	7
Portes d'Ariège Pyrénées	Pamiers (Gabriel Fauré, Les Condamines, Les Canonges, Lestang maternel et élémentaire, Marcel Pagnol, Cazalé), Saverdun (maternelle), Mazères (maternelle), La Tour-du-Crieu	Pamiers (Las Parets)		11 dont 10 alae et 1 alsh	12
Tarascon	Tarascon (maternel et élémentaire), Niaux, Bompas, Mercus, Banat			6 dont 6 alae	0

Total	30	9	0	39 dont 30 alae et 9 alsh	24
Comparatif 2023	24	9	0		



Cette année encore, le dispositif « Caminèl » a majoritairement travaillé avec les structures de la Communauté de Communes Portes d'Ariège Pyrénées (CCPAP), gérées par la ville de Pamiers. Les Communautés de Communes de la Haute Ariège (CCHA), du Couserans Pyrénées (CCCP) et du Pays de Tarascon (CCPT) sont également demandeuses cette année. Ainsi, pour la première fois depuis 3 ans, le Parhi intervient auprès des structures de LEC-GS sur la CCPT. La CCPO et la CCAL font peu appel au dispositif cette année encore.

Enfin, le Parhi09 touche essentiellement les Alae notamment dans le cadre de l'accompagnement sur le temps méridien. Il est moins présent sur les ALSH et absent des secteurs jeunesse.

	CC Foix-Varilhes	CC Pays d'Olmes	CC Pays de Mirepoix	CC Haute-Ariège	CC Arize-Lèze	CC Couserans Pyrénées	Porte d'Ariège Pyrénées	CC Pays de Tarascon	Totaux
Enfants observés avec accord des parents	4	3	4	9	1	10	27	9	67
Enfants en observation de groupe	5	6	6	6	1	8	32	19	83
Groupes d'enfants	0	0	1	2	0	3	0	2	8
Soit nombre d'enfants concernés	7	7	10	11	1	11	36	21	104

Cette année, il y a eu 8 demandes d'observation de groupe. Au total, 83 enfants ont été vus en observation intermédiaire - enfant au sein du groupe et 67 enfants ont été vus en observation individuelle après accord de leurs parents.

Il y a une hausse significative du nombre d'enfants observés dans le cadre du dispositif (30 en 2023).

○ L'accompagnement des professionnel·les de l'enfance et de la jeunesse

Cet accompagnement revêt plusieurs aspects allant de la réunion, aux appels téléphoniques et échanges de mails, au partage d'outils, des observations en « entonnoir » (allant du groupe vers l'enfant selon les besoins).

Qualité des interventions	2024	2023
Accompagnement des équipes		
Réunions	58	41
Échanges téléphoniques ou mails	53	26
Partages d'outils	68	25
Observations	119	79
Contacts avec les gestionnaires (téléphoniques/mails/rencontres)	18	NC

Nous relevons une nette augmentation de l'activité d'accompagnement des équipes entre 2023 et 2024 avec une augmentation de : 41,4% des réunions, 104% des échanges téléphoniques ou mails, 172% des partages d'outils et de 50,6% des observations.

○ L'accompagnement des familles

Il se traduit par l'organisation de rencontres avec les directeurs.trices des Accueils Collectifs de Mineurs (Acm) en présence des familles des enfants accueillis. Cela peut être à l'initiative de la structure, ou à l'initiative de la famille lorsqu'elle rencontre des difficultés dans l'accueil inclusif de son enfant. Cette rencontre peut donner lieu à un projet d'accueil, et à compte-rendu oral et/ou écrit des observations aux familles. Cette rencontre permet souvent de parler plus en profondeur de certaines problématiques de parentalité.

Accompagnement des familles		
Qualité des interventions	2024	2023
Rencontres familles	30	13
Liens téléphoniques, mails	36	17

Nous relevons une nette augmentation de notre activité d'accompagnement des familles entre 2023 et 2024 : une augmentation de 130,80 % des rencontres familles et de 111,8% des liens téléphoniques et des mails.

○ Orientation vers le soin et partenariat

	CA Foix-Varilhes	CC Pays d'Olmes	CC pays de Mirepoix	CC Haute-Ariège	CC Arize-Lèze	CC Couserans Pyrénées	CC Porte d'Ariège Pyrénées	CC Pays de Tarascon
Partenaires	CCHA, Les Francas Bulle d'Air	Entre deux, Sivom Douctouyre	Éducation nationale (ESS, EE, ERS), multiaccueil de Mirepoix,	Ase, éducation nationale (Rased, lien enseignant, directrice école, Crip, Les Francas)		CHAC, éducation nationale (lien enseignant, ERS), PCPE, Emas	Siam, Alae Auterive, Camsp, PMI, éducation nationale (ESS), ALSH Communaut é 360	Education nationale (lien direction école, EE) Ase
Orientations vers le soin						PCO	Médecin pédiatre, psychoogque	

Cette année, il y a eu peu d'orientations vers le soin. Ainsi 3 enfants et leurs familles ont été orientées vers la PCO, leur médecin pédiatre ou encore un psychologue.

Le travail en partenariat est important, notamment avec les services de l'éducation nationale, avec lesquels des échanges ont lieu - avec accord des parents. Ils permettent de croiser les regards sur la situation de l'enfant, mais aussi de partager des outils de transformation de l'environnement, notamment dans le cadre des ESS ou EE.

L'assistante de service social a également débuté les rencontres partenariales, notamment avec Mme Bouville du service de répit à domicile destiné aux aidants « Bulle d'air » et Mme Soula, coordinatrice de la « Communauté 360 ». Ces rencontres seront à poursuivre et à accentuer en 2025. Elles permettront d'étudier les possibilités d'agir de concert auprès des familles dont les besoins d'accompagnement vers des solutions de soutien et/ou de relais à domicile ont été repérés et exprimés.

2. Âge des personnes accueillies

Âges	CAFV	CCPO	CCPO	CCHA	CCAL	CCCP	CCPAP	CCPT	TOTAL
3 ans	0	0	1	0	0	0	13	1	15
4 ans	1	2	1	2	0	3	4	2	15
5 ans	0	0	1	3	0	2	4	2	12
6 ans	0	1	0	1	1	1	4	2	10
7 ans	1	0	1	1	0	3	0	0	6
8 ans	0	0	0	2	0	0	1	1	4
9 ans	1	0	0	0	0	0	0	0	1
10 ans	0	0	0	0	0	1	0	1	2
11 ans	1	0	0	0	0	0	1	0	2
TOTAL	4	3	4	9	1	10	27	9	67

Sur les 67 enfants observés dans le cadre du dispositif « Caminèl », 42 sont âgés de 3 à 5 ans et 25 ont entre 6 et 11 ans. Cette année, la majorité des enfants accompagnés sont scolarisés dans les écoles maternelles du territoire. Aucun enfant de plus de 11 ans n'a été accompagné cette année dans les structures jeunesse cette année encore.

3. Typologie des publics

Dans le cadre de l'accompagnement des équipes et des familles, nous n'avons pas à connaître le diagnostic, qui relève du secret médical. Les difficultés rencontrées sont variées. Le plus souvent, Caminèl est sollicité lorsque l'enfant présente un comportement-problème « bruyant » qui met à mal l'équipe. Toutefois, nous constatons souvent que dans le cadre des Troubles du Neuro-Développement (TND) - notamment Trouble du Spectre de l'Autisme (TSA) ou Trouble du Déficit de l'Attention avec ou sans Hyperactivité (TDA-H) - les familles partagent généralement le diagnostic avec l'équipe éducative. Ce diagnostic peut parfois engendrer de l'inquiétude chez les professionnel·les, mais aussi leur permettre de mieux comprendre le handicap ou d'adapter l'environnement par la mise en place d'aménagements. Cette année, les professionnelles ont accompagné 67 enfants dont :

- 23 enfants qui présentent des difficultés dans la gestion des émotions et des problèmes de rapport au cadre avec violence (hétéro ou auto-agressivité physique, verbale, jets d'objets) et/ou des mises en danger
- 22 enfants avec des troubles psycho-affectifs

- 10 enfants avec un retard partiel ou global de développement
- 3 enfants présentant un comportement sexuel problématique
- 3 enfants avec une maladie génétique
- 5 enfants avec un TND (TSA, TDA-H) avec ou sans troubles associés
- 2 enfants avec d'autres troubles psychiques
- 2 enfants avec des troubles alimentaires ou de l'oralité

Il est intéressant de noter que plusieurs structures ont fait appel au dispositif pour être soutenues dans l'accueil d'enfants présentant des comportements sexuels problématiques et pour être accompagnés dans la réflexion autour de possibles signalements.

Ainsi, nous avons accompagné 3 structures dans la réalisation de signalements, 4 structures dans une réflexion autour de l'accueil des enfants après un signalement et nous avons transmis des outils d'information et de repérage pour 6 structures.

Enfin, nous avons été sollicités pour soutenir l'accueil d'enfants dont les problématiques sociales, familiales ont des retentissements importants sur leur prise en charge dans les structures de la petite enfance ou de l'enfance jeunesse. Pour 8 enfants, ces accompagnements auprès des équipes se sont faits en lien avec les services du Conseil Départemental de l'Ariège : service de l'Aide Sociale à l'Enfance, service de la Protection Maternelle et Infantile, Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes. Ces chiffres attestent de la pertinence du recrutement d'une professionnelle disposant d'une solide expérience auprès de l'Ase.

4. Entrées / sorties

Sont comptabilisées dans le tableau ci-dessous les situations suivies individuellement. Ainsi, sur les 67 situations accompagnées en 2024 :

Nombre de nouvelles situations	44
Nombre de situations déjà en cours en 2023	23

Il est difficile de comptabiliser les sorties du dispositif. Il peut arriver que pour une situation, il n'y ait plus besoin d'accompagnement ou de suivi pendant plusieurs mois. Cependant, en raison des mouvements de personnel au sein des équipes, nous sommes de nouveau amenées à intervenir. Cette année, il y a eu 2 sorties « réelles » du dispositif en raison du déménagement d'une famille dans un autre département. Une autre famille à souhaiter mettre un terme à notre intervention – celle-ci étant engagée dans de multiples démarches en parallèle.

5. Origine des demandes d'accompagnement (géographique, orientation, adressage...)

Les enfants adressés sur le Parhi09 sont accueillis au sein des structures d'Accueil Collectif de Mineurs péri et extrascolaires du territoire.

Caminèl est aujourd'hui relativement bien repéré comme dispositif de soutien aux professionnel·les, qui en sont les principaux utilisateur·trices. Les familles peuvent également solliciter notre intervention, mais ces demandes, en 2024, restent encore très timides : seulement 4 prises de contact en direct par les parents.

En synthèse

- Une activité en forte augmentation cette année.
- Pour la première fois depuis plusieurs années, une intervention sur l'ensemble des communautés de communes de l'Ariège.
- Les sollicitations directes par les familles encore à la marge.
- L'absence d'accompagnement en direction de la jeunesse cette année

Les ressources

1. Matinées de l'inclusion et soirées des assistantes maternelles

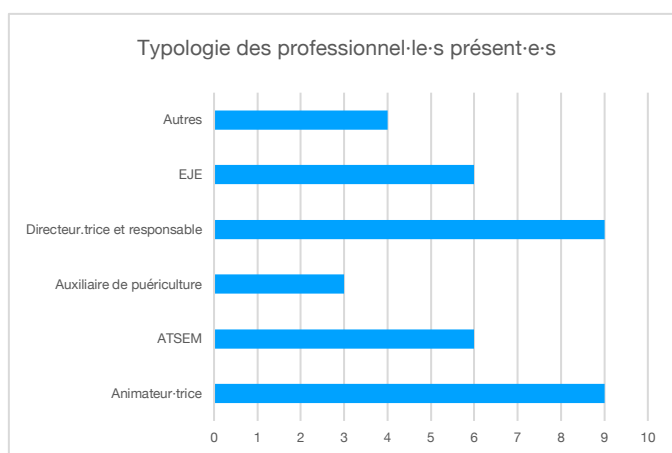
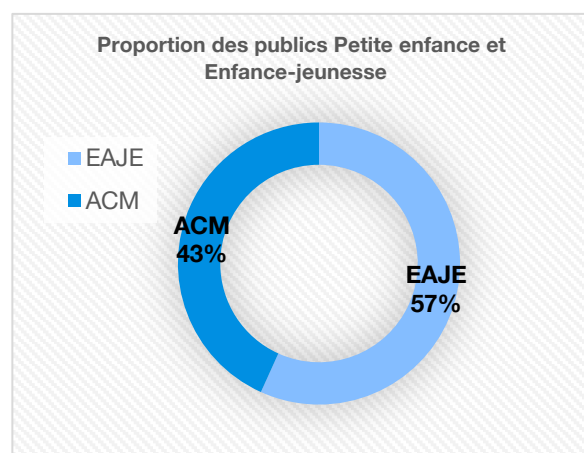
Depuis 3 ans, le Parhi09 propose des « Matinées de l'inclusion ». Ces sensibilisations visent à présenter des thématiques proches des problématiques rencontrées par les acteurs de terrain. Elles mettent en lien la théorie et la pratique, à permettent aux participant-es d'échanger autour de situations concrètes, en faisant appel à un-e intervenant-e extérieur-e, partenaire du dispositif.

Sur l'année 2024, une seule matinée de l'inclusion a été proposée sur Pamiers.

Thématique	Partenaire mobilisé
« La sensorialité : percevoir les particularités chez l'enfant et s'ajuster en fonction »	Anne-Élodie Fontaine – éducatrice de jeunes enfant – Camsp - PCO

Dans le cadre de cette sensibilisation, 35 professionnel·les ont été réuni·es à la Maison des Associations de Pamiers.

	CCPAP	CCPT	CCAL	CCAFV	CCCP	CCPO	CCHA	TOTAL
Nombre de participant·e·s	14	2	0	9	9	0	1	35



Par suite du constat que peu d'assistantes maternelles pouvaient être présentes sur ces temps de sensibilisations - qui se déroulent le mercredi matin - nous avons décidé de proposer cette année des « Soirées des assistantes maternelles ». Il s'agit en effet d'une sensibilisation de 2h, présentées par les référentes du dispositif. Ces sensibilisations ont rassemblé 60 personnes en soirée. Afin de couvrir l'ensemble du département, il est envisagé de proposer ses formations sur les territoires de l'Arize-Lèze, du Pays de Tarascon et de la CCHA en 2025.

Dates	Thématique	RPE	Nombre de participant·e·s
25/01/2024	« Accueillir les enfants à besoins spécifiques »	Saint-Girons, Mercenac et La Bastide-de-Sérou	12
07/03/2024	« Accueillir les enfants à besoins spécifiques »	Lavelanet et Mirepoix	19
04/04/2024	« Accueillir les enfants à besoins spécifiques »	Foix et Varilhes	13
17/10/2024	« Accueillir les enfants à besoins spécifiques »	Pamiers, La Tour-du-Crieu, Saint-jean-du-Falga, Mazères, Saverdun	16

D'autres besoins ont été repérés - autour de l'information et de formation des équipes autour des violences sexuelles et intrafamiliales. Afin de répondre à cette demande, nous organiserons une sensibilisation au printemps 2025 dans le cadre des matinées de l'inclusion sur le repérage et le signalement des violences sexuelles sur mineurs en partenariat avec la structure VFA.

2. Autres sensibilisations

Demandeur	Lieu	Thème	Typologie des participants	Nombre de participants	Nombre d'heures
Mairie de Pamiers	Pamiers	Accueillir les enfants à besoins spécifiques sur les temps périscolaires	ATSEM	18	6
SDJES – Francas d'Ariège	La Bastide-de-Sérou	Sensibilisation au handicap	Directeurs d'ACM	20	3
Crèche familiale de Saint-Girons	Saint-Girons	Accueillir les enfants à besoins spécifiques	Assistantes maternelles	18	6
La Ligue de l'enseignement	Foix	Sensibilisation au handicap	Jeunes en Service civique	12	3
Forum des assistantes maternelles	La Tour du Crieu	Ateliers sensoriels	Assistantes maternelles	20 (18 assmats et 2 responsables)	4
Sensibilisation en lien avec le projet Hauban	Pamiers	Sensibilisation au développement de l'enfant de 0 à 12 mois	Professionnel·le·s du PPE de la CCPAP	10	3
TOTAL				98	25h

Nous remarquons que les propositions de sensibilisation ont beaucoup de succès. Il y a de nombreux appels et la jauge est rapidement remplie. Cela montre qu'il y a un réel besoin de formation.

Ces propositions sont aussi l'occasion de nouer ou renouer contact avec les équipes des structures qui appellent en suivant pour des interventions.

3. Valises pédagogiques et matériel adapté

	CCPAP	CCPT	CAFV	CCCP	CCPM	CCHA	Total
Valise de sensibilisation au handicap			Alae de St-Paul-de-Jarrat		Alae du Douct .		2
Valise des émotions	MA la Tour du Crieu	Alae Banat	MA Foix, Verniolle	MA la Bastide de Sérrou			5
Valise sensorielle	MA la Tour du Crieu, Pamiers (les Pitchouns) , RPE la Tour du Crieu		MA Verniolle, alae de Montegut P.	MA La Bastide de Sérrou		Alae Auzat	8
Valise musicale			MA Verniolle	MA la Bastide de Sérrou			1
Valise « Approche Snoezelen »	MA La Tour du Crieu						1
Matériel adapté	MA St-Jean du-Falga : couverture lestée 2 kg + veilleuse musicale et lumineuse MA Pamiers (Royaume d'Apamée) : couverture lestée 1 kg		MA Ferrières : bracelet de mastication + casque anti-bruit	MA Oust : bassine + coussin lesté+ boîte de retour au calme MC Ste Croix Volvestre : couverture lestée 2 kg		2 bassines de contenance émotionnelle	12 objets adaptés

Cette année, le travail sur les valises s'est poursuivi. Ainsi, la valise de sensibilisation au handicap a été complètement remise à jour avec l'achat de jouets et matériels neufs (poupon, livres pour les enfants et pour les adultes).

La valise sensorielle a été dédoublée, afin de créer une valise sensorielle enfance 0-6 ans et enfance 3-12 ans. Ces dernières sont particulièrement demandées.

La boîte de retour au calme, présente dans la valise des émotions est très investie, de ce fait nous en avons créé deux autres qui sont utilisées comme matériel adapté. L'une des boîtes concerne plus particulièrement les EAJE mais peut également être investie par les enfants de maternelle et l'autre pour les ACM. Le matériel adapté a également été étoffé avec l'achat de casques anti-bruit adaptés notamment pour les tout-petits.

Enfin, une nouvelle valise d'approche « Snoezelen » a été conçue cette année.

En synthèse

- Une activité de sensibilisation particulièrement plébiscité par les professionnelles mais source de fatigue pour les professionnelles, notamment lorsque celle-ci se déroule en soirée.
- De nouvelles ressources pédagogiques pour répondre toujours mieux aux besoins des professionnel·le·s.

Focus sur le répit

Depuis 2019, les Pep09 participent au projet de répit porté en partenariat avec l'Institut des Jeunes Aveugles afin de :

- proposer des solutions de répit de proximité pour les familles de notre territoire,
- d'apporter des réponses souples, diversifiées et adaptées à chaque situation (accueil en journée, week-ends et séjours, accompagnements dédiés sur des alsh dans le but de préparer une inclusion)

Le répit donne la possibilité aux parents d'exercer concrètement leur droit au repos, de prendre du temps pour eux et la fratrie. Il permet également aux jeunes accueillis de vivre des situations de sociabilité en petit collectif et autour d'activités adaptées (ludiques, sportives, culturelles et de loisirs...).

Ce projet s'adresse aux jeunes ariégeois de 8 à 20 ans – présentant une déficience intellectuelle et/ou un TSA et/ou un handicap rare associé ou non a des comportements problèmes. Ces enfants, adolescents et jeunes adultes ne sont pas accompagnés par un établissement médico-social (sauf SESSAD et PCPE).

Depuis le déploiement de l'activité sur le territoire ariégeois, le répit a reçu 28 demandes de répit dont :

- 14 demandes ont abouti à la réalisation de VAD et à l'accueil de l'enfant ou de l'adolescent sur des temps de journée, de week-ends et/ou de séjours en période de vacances scolaires.
- 7 demandes hors cadre (enfant accueilli en Ime, handicap ne correspondant pas aux critères, âge (moins de 8 ans)
- 4 demandes sont restées sans suite : après un entretien téléphonique avec des partenaires (IEN-ASH, éducatrice spécialisée du Sessad de Foix, ASS CLDSD Lavelanet) qui ont permis d'identifier des familles pouvant bénéficier de ce service, celles-ci ne se sont visiblement pas saisies de la proposition.
- 1 famille a également sollicité le dispositif suite à l'annonce du handicap de sa fille, adolescente. Cependant, cette maman était en demande d'un espace de parole et d'écoute pour elle-même et non d'une solution de répit.

En raison de la crise institutionnelle traversée par notre partenaire, le projet de répit est en perte de vitesse. En effet, depuis 2023, en l'absence de mutualisation des moyens et de croisement des publics pourtant nécessaire au bon déroulement de l'activité - nous ne proposons qu'un service « dégradé » en Ariège. Ainsi quelques journées d'accueil, week-ends et séjours ont été proposé tout au long de l'année. Mais un grand nombre d'entre eux n'ont pu être honorés faute d'un nombre suffisant de participant-es (souvent 1 seul jeune disponible par date). Des solutions type « vacances adaptées » ou « colo » en inclusion ont été proposée en relai pour certains enfants, ainsi que des solutions de balluchonnage.

Les professionnel·les

1. Plateau technique (effectifs, arrivées / départs, absentéisme, besoins...)

En 2024, l'équipe du dispositif « Caminèl » s'est étoffé avec l'arrivée d'une professionnelle éducatrice spécialisée et d'une assistante de service social à compter du mois de septembre. Ainsi au 31/12/2024, le Parhi09 se compose d'une équipe de 5 professionnelles pour un 3,5 ETP :

- 1 assistante de service sociale – 0,3 ETP
- 2 éducatrices spécialisées – 2 ETP
- 1 psychologue – 0,7 ETP
- 1 responsable d'unités – 0,5 ETP

Il y a peu d'absentéisme sur cette structure.

2. Formation

Les professionnelles de « Caminèl » ont participé à un grand nombre de formations collectives tout au long de l'année

- Formation TDA-H dispensée par le CHU de Montpellier à Lérans les 14 et 15 février 2024 (14h) - 1 professionnelle psychologue
- « L'accompagnement bientraitant des familles » – dispensée par Face Pep à Foix, les 25 et 26 avril 2024 (14h) – 2 professionnelles psychologue et éducatrice spécialisée
- « L'accueil des nouveaux salariés » – dispensé par les Pep09 à Foix, le 10 octobre 2024 (3h) - 2 professionnelles assistante de service social et éducatrice spécialisée
- Formation Office 365 – dispensée par Equadex à Foix, le 21 novembre 2024 - 1 professionnelle assistante de service social
- Forum « L'inclusion et alors » organisé par le Collectif Enfance31 à Toulouse, le 29 novembre 2024 (7h) – 1 professionnelle éducatrice spécialisée
- Pédocriminalité : avancées et pratiques en 2024 – dispensé par Innocence En Danger, à Toulouse, le 29 novembre 2024 (7h) – 1 professionnelle éducatrice spécialisée
- Hygiène et bonnes pratiques alimentaires (7h) – dispensé par Bioqual à Suc-et-Sentenac, le 2 décembre 2024 – 2 professionnelles éducatrices spécialisées

3. Supervision

La fusion de « Palanqueto » et « Optimus » a conduit à l'arrêt des supervisions individuelles dont disposait les référentes des dispositifs au cours de l'année 2024. Des rencontres ont été organisées à l'été avec un autre superviseur – mais celui-ci n'a pas semblé en capacité de répondre aux attentes des professionnelles. Après quelques mois de recherches infructueuses, Mme Vauthier sera contactée et effectuera l'accompagnement de l'équipe à compter du mois de décembre 2024.

Les moyens matériels

1. Les faits marquants de l'année 2024

Cette année, l'arrivée de nouvelles professionnelles a conduit à l'achat de matériel informatique et de téléphonie, ainsi que d'un nouveau véhicule.

Le déménagement a été réalisé par une société de transport et a grandement facilité l'installation dans les nouveaux locaux. Sur place, du matériel – bureaux, chaises diverses – rangement – laissé à disposition par les précédents occupants a permis de ne pas investir immédiatement dans du mobilier.

Du matériel pédagogique a été acheté tout au long de l'année afin de compléter les valises.

2. Locaux (entretien, travaux, investissements à prévoir...)

En fin d'année 2024, Caminèl a déménagé dans un autre local, situé au Centre Universitaire de Foix. Ces locaux sont partagés avec une association d'éducation populaire partenaire (Occe09) ainsi qu'avec le service du Placement A Domicile (PAD) mais aussi d'accueillir une stagiaire DESJEPS – qui travaille aujourd'hui sur la reprise du centre social.

Les professionnelles disposent aujourd'hui de grands espaces de travail. Cependant, des travaux seront à prévoir afin de remettre en conformité les installations électriques, de remplacer les éclairages défectueux (néons), chauffage en panne... N'étant pas propriétaires des lieux, un dialogue sera à mettre en œuvre avec la faculté et/ou le CD09 afin que les travaux puissent être réalisés dans les meilleurs délais.

D'autres investissements seront à prévoir en lien avec l'aménagement des locaux (tables et chaises pour les salles de réunion et associative, luminaires afin de pallier l'éclairage défectueux, rangements pour l'espace de stockage, isolation phonique des bureaux en rez-de-chaussée, porte-manteaux...).

A ce jour, le bâtiment n'est pas encore relié à la fibre. Des travaux seront donc à effectuer une fois le bâtiment desservi. Il sera également nécessaire d'ajouter des téléphones fixes dans chaque bureau.



3. Véhicules

À la suite de l'arrivée de personnel complémentaire sur le service, il a été nécessaire d'investir dans un quatrième véhicule. Trois véhicules appartiennent aux Pep 09. L'un deux – mis à disposition de la responsable d'unités - est notamment mutualisé avec les services de VFA. Le dernier véhicule est un

véhicule de location longue durée. La présence d'un vaste parking sur le site universitaire facilite grandement le quotidien des professionnelles.

4. Logistique

À la suite du déménagement, les dispositifs ont été reliés au réseau informatique associatif. Cependant, il sera nécessaire de repenser le scénario de prise d'appel (à ce jour encore associé au siège associatif).

En synthèse

Des aménagements et des investissements à prévoir en lien avec la structuration du Pole d'Appui et de Ressources au Handicap et à l'Inclusion.

Éléments financiers

1. Les faits marquants de l'année 2024

L'année 2024 a été marquée par la poursuite du travail autour de la structuration du Parhi et par le déménagement du service en octobre 2024 dans les locaux du Centre Universitaire de Foix.

Deux nouvelles salariées sont venues compléter l'équipe du Parhi en septembre 2024. Le dispositif présente une activité à l'équilibre.

2. Évolution des sections d'exploitation / d'investissement / de la trésorerie

	Parhi
CHARGES	182 346.23
PRODUIT	182 346.23
RESULTAT	0

Les Charges

Le montant des charges de personnels a subi une augmentation significative (+50%) en raison de l'accroissement des Équivalents Temps Plein sur le service (+1,3 ETP), de revalorisations salariales importantes, ainsi que des augmentations réglementaires et conventionnelles. Cependant, les charges de personnels seront de nouveau en forte hausse sur le prochain exercice de fait du report en année pleine des recrutements effectués au cours de l'année 2024. L'ensemble des charges a évolué en adéquation avec l'augmentation de l'activité et n'appelle pas de commentaire particulier.

Les Produits

La majorité des produits sont des subventions de la CAF (119 K€) et de l'ARS-FIR (30 K€).

Viennent s'ajouter à cela, des participations de la MSA, de l'IJA (Activité Répit) et un financement Fonjep.

3. Proposition d'affectation

Le résultat comptable est à l'équilibre.

En synthèse...

Un budget à l'équilibre avec des co-financements pérennes.

Conclusion générale et perspectives

Cette année 2024, marque l'aboutissement d'un travail entamé depuis plus de 8 ans autour de la création d'un Pôle d'Appui et de Ressources au Handicap et à l'Inclusion pour les enfants à besoins spécifiques de 0 à 17 ans et leurs parents.

Tant attendue, l'arrivée de nouvelles collègues en septembre a entraîné des changements importants dans les pratiques professionnelles et le fonctionnement du service. Le temps nécessaire pour apprendre à faire équipe – construire, élaborer, partager - dans une période d'accroissement significatif de l'activité et de bilan, a été source de fatigue et de tensions pour l'ensemble des professionnelles. Il sera important de se donner les moyens de retrouver de l'apaisement aussi bien dans nos pratiques que dans nos relations – l'écriture d'un projet de service ainsi que des outils communs de suivi d'activité – devraient participer à cet objectif.

Ce travail – en raison de l'accroissement constaté de l'activité auprès des équipes mais aussi des attendus – nous conduira vraisemblablement à redéfinir et ajuster les contours de notre intervention et à prioriser nos actions.

Parmi elles, l'accompagnement des familles et le déploiement d'actions de soutien à la parentalité en réponse à des besoins identifiés. L'arrivée d'une assistante sociale – poste dont les contours sont à ce jour encore en construction - et la bascule progressive de la psychologue du Parhi vers des missions correspondant à sa fonction métier permettront de répondre pour partie à ces besoins.

La plaquette « familles » réalisée cette année, et un premier pas en ce sens. Nous espérons que sa diffusion permettra aux parents de nous interpeller - en amont de l'accueil de leur enfant dans les structures de droit commun - et ainsi de préparer au mieux l'arrivée de leur enfant en collectivité.

Enfin, nous espérons que le travail autour du projet de répit pourra reprendre dans de meilleures conditions en 2025. Pour cela, il sera nécessaire de redéfinir le cadre de ce partenariat et les moyens qui y sont alloués, de mettre à jour les différents documents administratifs et de suivi d'activité nécessaire au bon déroulement de l'activité et de réaliser une nouvelle plaquette de communication.

Volonté de Femmes en Ariège

Introduction générale

« Volonté de Femmes en Ariège » (VFA) a été créée en 1995 par un groupe de femmes qui, à la suite d'une formation d'initiative à l'emploi, ont souhaité poursuivre cette dynamique d'entraide en sororité et promouvoir l'esprit de solidarité. Depuis 2019, VFA fait partie de l'association des Pep09.

Les objectifs de la structure visent à :

- Prendre en compte la singularité de la personne et de sa situation afin de soutenir l'autodétermination et le pouvoir d'agir.
- Œuvrer pour l'égalité entre les femmes et les hommes et lutter contre les violences sexistes et intrafamiliales

L'action de VFA s'inscrit en complémentarité de celles proposées par les acteurs partageant des objectifs similaires dans l'aide à l'insertion socioprofessionnelle et la lutte contre les violences faites aux femmes.

Les points forts de la structure :

- Une réactivité importante permettant d'obtenir un rendez-vous dans de brefs délais.
- Un accompagnement de proximité, sur mesure et si besoin à long terme.
- Un accompagnement soutenu si besoin, par téléphone (notamment au moment des séparations).
- Une évaluation de l'impact de la violence sur toutes les sphères de la vie quotidienne, familiale, professionnelle, sociale, de la santé etc...

Pour mener à bien ses missions, les « Pep09-VFA » bénéficient du soutien financier de multiples partenaires engagés sur les différentes politiques publiques en lien avec nos actions notamment la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations (DDETSPP) et Direction Départementale aux Droits des Femmes et à l'Égalité (DDDFE), le Conseil Régional Occitanie (CR), le Conseil Départemental (CD09), le Fond Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD), la Mairie de Pamiers, le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) de Saint Giron, la Caisse d'Allocations Familiales (Caf09) et des mécènes (l'entreprise « Emagma », la Fondation « L'Oréal », l'association « Ladies 09 »).

Présentation de la structure

1) Dénomination, adresse géographique, lieux d'activité

La structure « Volonté de Femmes en Ariège », dite « Pep09-Vfa », dispose de locaux situés 4 Rue des Carmes à Pamiers (09100) au 1^e étage.

Elle intervient également dans les locaux du Centre Social de la Caisse d'Allocations Familiale (Caf), Rue Joseph Sentenac à Saint-Girons (09200) le mardi de 10h à 16h et dans les locaux du Centre Social de la Communauté de Communes du Pays d'Olmes, Espace Pierre Mendès France à Lavelanet (09300) le lundi de 10h à 16h.

2) Bassin d'intervention

Les « Pep09-Vfa » intervient sur les territoires de Pamiers, Saint-Girons et Lavelanet et leurs Communautés de Communes.

3) Cadre réglementaire

L'action de la structure « Pep09-Vfa » s'inscrit dans plusieurs politiques publiques émanant du ministère chargé de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations, notamment la lutte contre les violences sexistes et sexuelles. Elle s'inscrit également dans les politiques émanant du ministère du travail, de la santé et des solidarités, dont la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, le soutien à la parentalité et des familles monoparentales et la protection de l'enfance à travers la prévention de la délinquance et de la lutte contre les violences intrafamiliales et sexuelles.

Cette multitude d'ancrages nécessite une veille constante afin de suivre l'évolution rapide des politiques publiques sur l'ensemble de ces axes de travail, notamment le Plan interministériel pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2023-2027 : « Toutes et tous égaux »¹ ainsi que les recommandations de la Commission Indépendante sur l'Inceste et les Violences Sexuelles faites aux Enfants (CIIVISE).

A l'échelle départementale, la politique de lutte contre les violences sexistes s'appuie sur un large partenariat entre des acteurs locaux institutionnels et associatifs. Le 8^{ème} plan départemental de lutte contre les violences faites aux femmes, s'articule autour de trois axes majeurs :

- Former, prévenir et connaître
- Mieux protéger les victimes et responsabiliser les auteurs
- Faciliter le parcours sanitaire et social des victimes vers la sortie des violences.

4) Missions et type de public accueilli

Les « Pep09-Vfa » accueillent toute personne victime de violences sexistes (au sein du couple, sexuelles et intrafamiliales).

La structure accompagne également toute personne qui présente une situation d'exclusion sociale ou d'isolement. Aujourd'hui encore, la quasi-totalité des personnes accompagnées sont des femmes, accompagnées ou non de leurs enfants.

¹ Plan interministériel pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2023-2027 - [Présentation du plan interministériel pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2023-2027 | Égalité-femmes-hommes \(egalite-femmes-hommes.gouv.fr\)](#)

La structure développe également des actions de prévention spécialisées sur les violences sexuelles et sexistes à destination des jeunes de 5 à 17 ans depuis 2 ans.

En synthèse...

- 3 territoires d'interventions : Pamiers, Lavelanet et Saint-Girons.
- Des actions ancrées dans les multiples politiques publiques qui encadrent l'activité de la structure.
- Un accueil inconditionnel pour lutter contre les violences sexistes et toutes formes d'exclusions.

1. Les faits marquants de l'année

Cette nouvelle année de fonctionnement a débuté avec la découverte – en mars - de la non-reconduction du contrat de territoire de Lavelanet. Avec lui, la structure voit une source de financement importante (7000€) disparaître. Madame la Déléguée aux Droits des Femmes a immédiatement été informée de la situation, ainsi que la nouvelle responsable du Centre Social du Pays d'Olmes, qui accueille la permanence du Lieu d'Écoute d'Accompagnement et d'Orientation chaque lundi. Malgré l'absence de réaction des décideurs locaux, l'association a pris la décision de maintenir l'activité sur le territoire, dans l'intérêt du public accompagné. Mais cette situation ne pourra durer éternellement.

Nous avons également dû mettre un terme à l'activité de socioesthétique développée depuis 2 ans maintenant grâce au soutien initial de la Fondation L'Oréal. Malgré la pertinence du projet pour les personnes accompagnées – dont la totalité sont dans des situations de vulnérabilité – ce projet sera interrompu à l'été 2024 faute de financements à la hauteur de nos attentes.

Malgré tout, les professionnelles restent engagées pour mener à bien les actions menées au quotidien et projets innovants pour le territoire. Ainsi, en 2024, les premières interventions à la BOAT ont été déployées auprès de 2 établissements scolaires (collège Rambaud à Pamiers et école maternelle et élémentaire du Mas d'Azil). Ces interventions permettent de prévenir les violences sexistes et sexuelles par le développement des compétences psychosociales des enfants âgés de 5 à 18 ans.

En réponse aux attentes des publics accompagnés, un court séjour au centre de montagne de Suc-et-Sentenac a également été proposé à l'été les 27 et 28 juin 2024. Un petit groupe de 5 participantes ont participé à la mise en œuvre de ce court séjour : durée, intendance, participation financière, covoiturage, répartition des chambres, matériel...) Pour certaines, cette expérience a été un moment marquant, car première expérience à la montagne, ou encore premier départ hors du cadre familial. Ce séjour a permis à toutes de se dépasser, de repousser ses limites et de prendre conscience de ses forces et ressources.

Enfin, la structure a continué d'ouvrir les portes de la structure afin de permettre la rencontre entre publics, associations, professionnel-le-s et élu-e-s du territoire. Ces temps d'échanges permettent de démontrer l'intérêt du travail mené au quotidien à travers l'exposition des activités réalisées tout au long de l'année mais aussi au travers des témoignages des participantes.

La lutte contre les violences sexistes et intrafamiliales

1. Nombre de personnes accueillies, données quantitatives et qualitatives

Les Lieux d'Écoute d'Accompagnement et d'Orientation (LEAO) sont des espaces dédiés aux femmes victimes de violences conjugales, mais aussi à toute personne victime de violences sexistes et intrafamiliales. Dans ce cadre, les professionnelles proposent des permanences téléphoniques ou des entretiens physiques sur rendez-vous à Pamiers, Lavelanet et Saint Girons. Ce sont des espaces de parole, de réflexion et de prise de décision pour les personnes victimes et leurs proches. Les Accueils de jours (AJ) quant à eux sont des lieux dédiés aux femmes victimes de violences conjugales et à leurs enfants. Ils visent à prévenir les situations d'urgence et à favoriser la sortie de la violence, par un soutien professionnel et matériel. Ils permettent aux personnes de se mettre à l'abri en journée dans un espace aménagé pour répondre aux besoins de première nécessité (sécurité, repos, alimentation, vêture, hygiène...).

Ces espaces sont également des espaces d'informations et d'écoute qui permettent aux personnes qui y accèdent de préparer à leur rythme le départ du domicile.

Le tableau ci-dessous récapitule les chiffres principaux d'activité du LEAO et de l'AJ :

LEAO										AJ
Territoires	Nombre total d'orientations	Nombre d'orientations non effectives	Nombre d'orientations non pertinentes	Appui et bras technique	Entretiens physiques et durée	Entretiens téléphoniques et durée	Accompagnements physiques aux démarches	Bons taxis	IP et/ou signalement	Nb d'accueils
LAVELANET	33	3	3	2	56 pour une durée de 59h	74 pour une durée de 26h15	1 (RDV avocat) pour une durée de 1h	6 (Leao, UAV, avocat, tribunal, mairie)	1 IP	1 durée 3/4h
PAMIERS	45	2	2	0	101 pour une durée de 109h30	51 pour une durée de 19h30	1 (dépôt de plainte gendarmerie) pour une durée de 3h	2 (UAV – LEAO)	1 IP	11 durée 10h25
SAINT-GIRONS	33	1	1	2	30 pour une	76 pour une	2	10 (expertise)	1 signalement	0

					duré e de 36h	durée de 28h45	pour une durée de 1h30	psycho logique , UAV, UAPED , Gendar merie, Tribuna l)		
FOIX- VARI LHES	5	0	0	1	8 pour une duré e de 7h40	13 pour une durée de 6h45	1 (RDV juriste ASJOA) pour une durée de 45min	3 (UAV, LEAO)		0
TOTA L	116	6	6	5	195 pour une duré e de 212h 20	214 pour une durée de 81h25	5 pour une durée de 6h15	21 dont 3 annulé s par les parten aires	3 (dont 2 IP et 1 signal ement)	12 pour une duré e de 11h1 5
Chiffr es 2023	108	Non compt abilisé s	Non compt abilisé s	Non compt abilisé s	173 pour une duré e total e de 161h 10	191 pour une durée totale de 73h50	13 pour une durée totale de 17h45	15 Dont 2 annulé s	Non compt abilisé s	11 pour une duré e de 16h5 0

Ainsi en 2024, les « Pep09-Vfa » ont été sollicitées pour l'accompagnement de 116 personnes victimes de violences (108 en 2023 - 61 en 2022) dont :

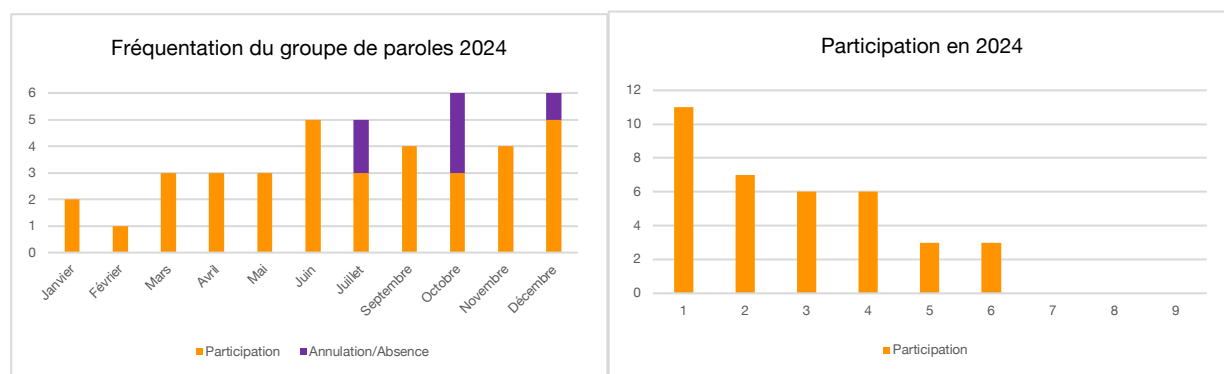
- 50 personnes ont été reçues sur le LEAO et l'AJ sur Pamiers, dont 50 femmes. Ces chiffres englobent les accompagnements sur le territoire de Foix-Varilhes et de Pamiers.
- 33 personnes ont été reçues sur le LEAO de Saint Girons dont 31 femmes et 1 homme,
- 33 personnes ont été reçues sur le LEAO et l'AJ sur Lavelanet dont 33 femmes.

Dans le cadre de la lutte contre les violences sexistes, les Pep09-Vfa proposent également des accompagnements collectifs. Ces ateliers prennent la forme de groupes de paroles mensuels pour femmes victimes de violences au sein du couple ainsi que d'ateliers d'autodéfense féminine. En raison de l'accroissement de l'activité, des financements insuffisants mais aussi de l'absence de locaux adaptés à la pratique sur Saint Girons, il a été nécessaire de définir des priorités d'intervention et de réduire les ateliers d'autodéfense en conséquence.

Le groupe de paroles a lieu mensuellement en période scolaire, à Pamiers. Il permet aux femmes qui y participent de rompre l'isolement induit par les violences au sein du couple. Elles peuvent ainsi

être écoutées, mais également réfléchir et s'interroger avec d'autres femmes sur leur histoire. Elles peuvent y verbaliser leur sentiment de honte et de culpabilité mais aussi la perte de confiance en soi qui découle des violences vécues et progressivement restaurer leur estime de soi.

Ainsi sur l'ensemble de l'année 2024, 11 ateliers ont eu lieu les 08/01, 05/02, 04/03, 22/04, 06/05, 03/06, 08/07, 09/09, 07/10, 04/11 et le 02/12. Nous constatons cette année que 2 femmes poursuivent le travail débuté au sein du groupe les années auparavant et 4 autres ont intégré cet espace de paroles en 2024, soit un total de 6 participantes. Trois autres femmes ont bénéficié d'un entretien individuel, mais l'une des participantes n'a pas souhaité donner suite et 2 autres n'ont pas encore débuté le groupe cette année (annulation de leur participation).



Cette année, nous constatons une légère baisse du nombre de participantes mais une fréquentation et implication dans le groupe de parole en hausse.

Au total, nous avons reçu 55 inscriptions sur les ateliers d'autodéfense tout au long de l'année, pour une participation finale de 39 femmes, dont :

- 29 femmes ont participé aux 4 ateliers proposés à la Maison des Jeunes et de la Culture de Pamiers - de 9h à 12h les 12/02, 11/06, 17/09 et 19/11 - 2 d'entre elles ont participé à 2 ateliers sur l'année,
- 10 femmes ont participé aux 2 ateliers proposés au Centre Multisport de la ville de Lavelanet les 26/02 et le 03/06 de 9h à 12h,

Dans le cadre des ateliers d'autodéfense féminine, les groupes sont souvent très hétérogènes (âges, situations individuelles et typologie des violences), mais cela n'empêche pas la cohésion du groupe. Parmi les participantes certaines ont été victimes d'abus sexuels pendant l'enfance, de remarques et de comportements sexistes dans le cadre du travail, victime d'agression sexiste – verbale et physique – ou de violences conjugales. D'autres sont présentes dans une visée de prévention. La diversité des profils nécessite souvent un encadrement soutenu et un accompagnement afin que chaque participante puisse témoigner de son expérience sans pour autant perturber le groupe par les détails de l'agression ou des violences subies.

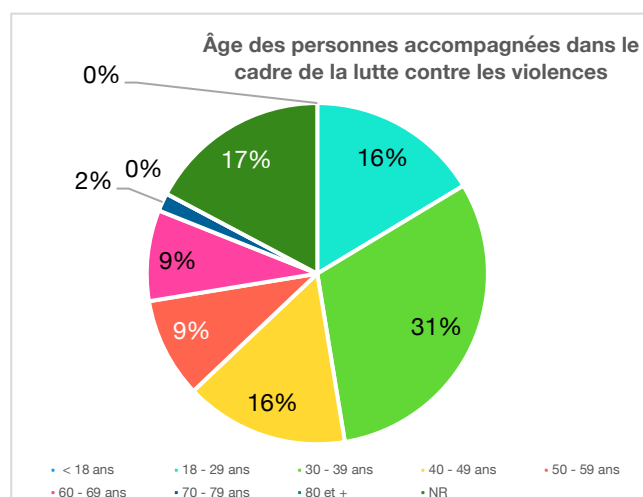
Les participantes sont très investies aussi bien dans la pratique des exercices que dans leur participation orale. Elles posent de nombreuses questions sur des situations particulières (étranglement au sol, ceinturage par derrière, agression dans un espace fermé...) et souvent en lien avec une expérience vécue. Afin de répondre au mieux aux attentes des personnes, les positions au sol (basiques et moins suggestives) ont été incluses – car la plupart des agressions se terminent au sol. Il semble donc utile d'avoir des notions de base afin de se protéger, de gagner du temps pour se relever et prendre la fuite.

Il apparaît que dans certaines situations, les personnes sont parfois en difficulté pour poser des limites, aller chercher de l'aide, ou à l'inverse, aggravent le conflit par leurs réactions. Ces ateliers

permettent aux participantes de mesurer l'importance de se protéger avant de tenter de raisonner un agresseur ayant un comportement sexiste dans l'espace public.

Au total, 161 personnes - dont 160 femmes et 1 homme - ont été accueillies par la structure dans le cadre de la lutte contre les violences sexistes.

2. Âge des personnes accueillies



Nous constatons que les personnes victimes de violences accueillies par les Pep09-Vfa sont âgées de 18 à 79 ans.

- Sont majoritairement représentées des personnes âgées de 30 à 39 ans (36 femmes).
- Il y a 19 femmes âgées de 18 à 29 ans et 18 femmes âgées de 40 à 49 ans.
- Enfin, 23 personnes sont âgées de 50 à 79 ans dont 1 homme.
- 20 données relatives à l'âge sont manquantes – des personnes victimes souhaitant conserver leur anonymat.

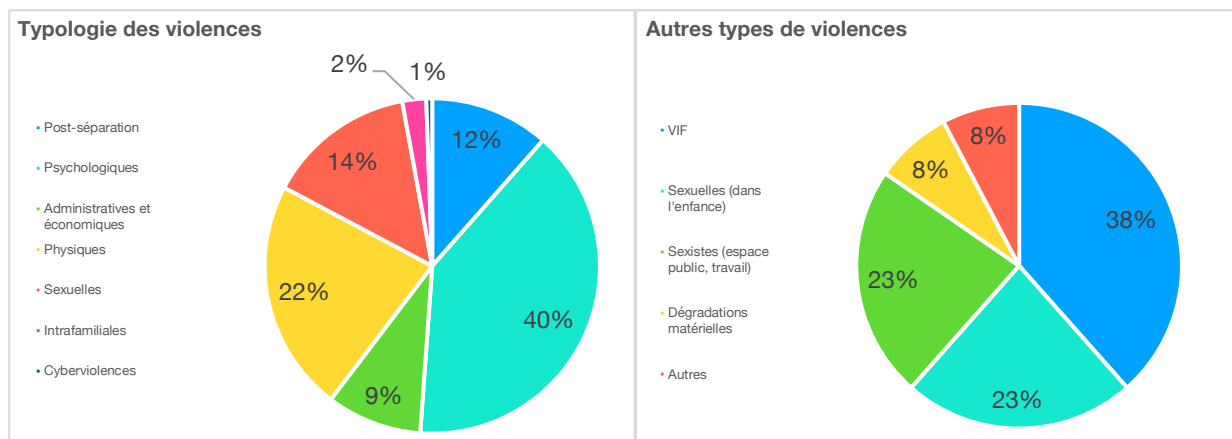
3. Typologie des publics

Ressources		
Allocation Adulte Handicapé (Aah)	5	
Contrat Engagement Jeune (Cej)	2	
Indemnités journalières (Ij)	6	
Indemnités France Travail	9	
Droits retraite	2	
Revenu de Solidarité Active (Rsa)	25	
Salarié·e·s	26	
Sans ressources	9	
Travailleur·euse·s indépendant·e·s	2	
NR	30	
Total	116	

Les données ci-contre témoignent que les violences sexistes concernent toutes les catégories socioprofessionnelles :

- 24,1% des personnes victimes sont salariées ou travailleuses indépendantes
- 21,6% des personnes victimes bénéficient du RSA.
- 25,8% des données relatives aux revenus sont manquantes.

4. Typologie des violences



Il semble important de donner des précisions sur les formes de ces violences.

Ainsi dans le cadre des violences psychologiques, les personnes accompagnées relatent des violences verbales très fréquentes, des insultes répétées, du chantage, des menaces, le dénigrement devant les enfants, des humiliations, des dévalorisations quotidiennes infondées, le contrôle et la surveillance de tous les actes de la vie quotidienne et l'instauration d'un climat de peur.

Dans le cadre des violences économiques, par exemple, les ressources perçues par madame sont versées sur le compte bancaire du conjoint violent et elle ne peut alors pas en faire usage, un loyer est exigé par monsieur alors qu'aucun crédit n'est en cours. Dans d'autres cas, monsieur rédige les courriers de sa compagne sans son accord, exige que celle-ci paye avec ses propres ressources les consommations (alcool, cigarettes, drogues) de monsieur ou bien encore du matériel, enfin dans d'autres cas, madame se trouve contrainte de quitter son emploi. D'autres se voient empêcher de détenir un compte bancaire, ou d'avoir accès à leur carte de crédit, ou d'ouvrir le courrier...

Dans le cadre des violences sexuelles, nous constatons que celles-ci restent difficiles à évoquer car très intimes et renforcent le sentiment de honte ressentie. Des viols et chantages sexuels sont cependant évoqués. Certaines femmes expliquant « céder » aux exigences de leur agresseur dans le but d'être « en paix ».

En ce qui concerne les violences physiques, souvent graves, elles recouvrent des tentatives d'étranglement, de défenestration, de séquestration. Les séquelles physiques sont parfois irréversibles (traumatismes divers, dentition endommagée, perte d'audition partielle ou autres troubles auditifs, douleurs chroniques d'une partie du corps blessé).

D'autres violences sont également à noter allant de la dégradation du logement, des meubles et équipements domestiques, du véhicule qui entraînent des difficultés financières importantes pour la personne car les dégâts restent malheureusement à leur charge (remboursement des dégâts dans le cas de location à leur nom ou étant co-titulaire du contrat de location). Le montant des remises en état pouvant atteindre des milliers d'euros parfois.

Nous constatons également que certaines personnes victimes relatent de la maltraitance importante sur les animaux du foyer pouvant entraîner la mort de celui-ci.

5. Entrées et sorties

Sur Foix-Varilhes, il y a eu 2 entrées en 2024 dont 1 situation déjà connue. Il y a eu 3 sorties pour les motifs suivants : réponse à la demande (1), accompagnement par d'autres partenaires (1) et pas de souhait de poursuivre les démarches (1).

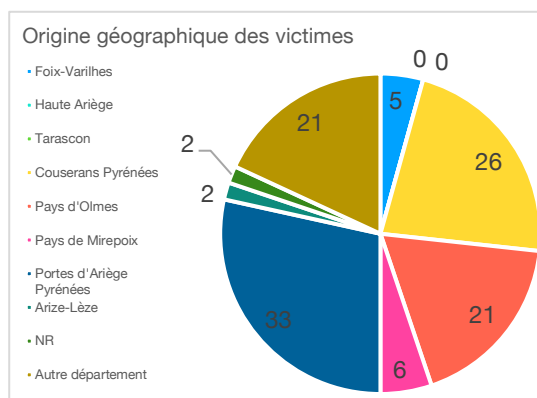
À Pamiers, il y a eu 34 entrées en 2024 pour 21 sorties. Les motifs des sorties sont divers : réorientation (5), changement de département (4), déjà suivie par d'autres partenaires (1), réponse aux besoins/attentes (2), pas de souhait d'engager des démarches (2), pas de reprise de contact avec la structure malgré les relances effectuées (6)

À Lavelanet, il y a eu 22 entrées en 2024 et 13 sorties. Parmi les motifs de sorties identifiés : changement de département (1), réponse à la demande (3), pas de souhait d'engager des démarches (3), déjà suivie par d'autres partenaires (2), hospitalisation (1), pas de reprise de contact avec la structure malgré les relances effectuées (1).

À Saint-Girons, il y a eu 19 entrées pour 17 sorties. Les motifs de sorties sont encore pluriels : réorientation (1), changement de département (2), réponse à la demande (5), pas de souhait d'engager des démarches (2), accompagnement effectué par d'autres partenaires (7).

Il semble important de donner quelques précisions concernant le motif de sortie « pas de souhait d'engager des démarches ». Ce motif s'explique en raison notamment de l'appréhension ou de la peur. Certaines personnes victimes craignent que la mise en place des démarches n'aggrave la situation et qu'il y ait des répercussions encore plus importantes. Le découragement est également souvent un motif de fin d'accompagnement, certaines personnes victimes pensent que le dépôt de plainte ne changera rien à la situation ou que leur parole ne sera pas prise en compte. Enfin, lorsque la prise de conscience autour de la situation de violence est récente, la personne a parfois besoin de cheminer avant de pouvoir dénoncer celles-ci.

6. Origine des personnes accueillies (géographique, orientation, adressage...)



Les personnes accompagnées sont majoritairement issues des territoires où la structure assure une permanence d'accueil à savoir Pamiers et la Communauté de Communes Portes d'Ariège Pyrénées, Saint Girons et la Communauté de Communes Couserans Pyrénées et Lavelanet et la Communauté de Communes du Pays d'Olmes. Le tableau ci-dessous, détaille les communes d'origine des victimes.

Communauté de communes	Communes
Foix - Varilhes	Foix (4), Varilhes (1)
Pays d'Olmes	Lavelanet (11), Laroque d'Olmes (4), Roquefort-les-Cascades (1), Dreuilhe (1), Le Sautel (1), Saint-Jean-d'Aigues-Vives (1), Fougax-et-Barrineuf (1), Villeneuve d'Olmes (1)
Haute Ariège	
Pays de Mirepoix	Le Peyrat (2), Lérans (1), Mirepoix (1), La Bastide-sur-L'Hers (1), Montbel (1)
Tarascon	
Portes d'Ariège Pyrénées	Pamiers (25), Bonnac (2), Rieux-de-Pelleport (1), Villeneuve-du-Paréage (1), Verniolle (1), Saverdun (1), Mazères (1), Bézac (1)
Arize-Lèze	Mas d'Azil (1), Le Fossat (1)

Couserans Pyrénées	Saint Giron (15), Buzan (1), Galey (1), Motgauch (1), Rimont (1), Moulis (3), Oust (1), Caumont (1), Sainte-Croix Volvestre (1), Montesquieu-Avantes (1)
Autre département	Marseille (1), Saint-Gaudens (1)
Non renseigné	(21)

Les personnes reçues dans le cadre du LEAO et de l'AJ sont orientées notamment par les partenaires du territoire. Ces orientations témoignent de la reconnaissance de la structure comme partenaire spécialisé de l'accompagnement des personnes victimes. Nous constatons également que les personnes victimes elles-mêmes ainsi que leurs proches, ont identifié les Pep09-VFA.

Ainsi sur Lavelanet, les personnes sont adressées par le CMP (4), l'Instep (1), le 3919 (2), le CIAS (10), le CLDSD (2), CIP de Mirepoix (SIAE) (1), MPF (2), PMI (1), sage-femme (1), Mission Locale (1), suite à la participation aux ateliers d'autodéfense Pep09-VFA (2), Pep09-VFA (1).

A Saint-Girons, les orientations viennent du 3919 (1), Ades Europe (2), CLDSD (9), CSS (2), PMI (1), sage-femme Chac (1), Planning familial (2), ancien suivi Pep09-VFA (2), CIDFF66 (1), juriste CIDFF (1), voisins et amis (4), recherches internet et prospectus (2), Soliha (1), ISCG-ASJOA-FV09 (1), réorientation Pep09-VFA (1).

Les personnes domiciliées sur le secteur de Foix-Varilhes sont orientées par ISCG-ASJOA-FV09 (1), avocate (1), amie de la victime (1), reprise de contact Pep09-Vfa (1), réorientation Pep09-VFA (1).

Enfin, à Pamiers, les personnes sont adressées par le 3919 (1), CMP (2), Épicerie solidaire (1), le CADA (1), CLDSD (3), la MPF (3), le CCAS (4), l'ASJOA – France Victimes 09 (1), ISCG-ASJOA-FV09 (2), Pep09 – IME (1), Pep09 – Camsp (2), famille et proches (9), 115 (1), NR (1), réorientation Pep09-VFA (5).

Les orientations effectuées par la structure « Pep09-Vfa » sont toujours soucieuses de l'intérêt de la personne et de l'expression de ses besoins et attentes. Les données ci-après ne sont cependant pas vérifiées. Il n'est donc pas possible d'attester que l'orientation est effective.

Ainsi, à Lavelanet, les personnes accompagnées ont pu être orientées vers différentes structures et services : CAF (4), juriste CIDFF (1), juriste ASJOA – FV09, juriste ASJOA-FV09 (5), psychologue ASJOA-FV09 (2), Crip (1), CLDSD (1), avocat (2), 115 (1), gendarmerie (4), logement (2), France Service (1), Laep (2), associations d'aide aux victimes autre département (1). Les personnes sont également orientées en interne vers l'atelier d'autodéfense (4), les activités de lien social (3), le groupe de paroles (1).

À Saint-Girons, les orientations suivantes ont été effectuées : UAPED (4), ASS du centre social de la Caf (1), groupe de paroles de Foix - « Maux pour mots » (1), juriste ASJOA-FV09 (3), juriste CIDFF (3), psychologue ASJOA-FV09 (1), Entre-Deux (1), PMI (1), France Service (1), Laep (1), organisme de retraite (1), association AVACS – Toulouse (1), 17 (2), 115 (3), gendarmerie (1), association caritative (1). 1 personne a également été orientée en interne vers le groupe de parole (1).

Les personnes de Foix-Varilhes ont été orientées vers : juriste ASJOA-FV09 (1), CLDSD (1), AIPD (1), France service (1), ainsi que vers l'atelier d'autodéfense féminine proposé par la structure (3).

A Pamiers les personnes ont été orientées vers : UAV (5), ASS du centre social de la Caf (1), juriste ASJOA-FV09 (5), psychologue ASJOA-FV09 (2), accueil ASJOA-FV09 (2), Crip (1), Laep (1), CLDSD (1), gendarmerie (1), logement (1), France Service (1), Instep (1), association d'aide aux victimes hors département (2), groupe de paroles Pep09-VFA (8), activités de lien social (12).

7. Constats

Parmi les femmes accompagnées, nous constatons que les conséquences des violences sur les enfants sont un déclencheur d'une demande d'accompagnement. Au total, sur l'ensemble des situations accompagnées, 97 enfants sont victimes des violences au sein du couple.

Enfants victimes																				
Âges	≤ 1 an	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	6 ans	7 ans	8 ans	9 ans	10 ans	11 ans	12 ans	13 ans	14 ans	15 ans	17 ans	19 ans	NR	Total
Nb	4	8	4	7	6	4	2	2	6	9	7	3	2	3	3	4	2	2	19	97

Les mères sont soucieuses d'améliorer la situation pour leurs enfants, témoins et victimes des agissements du père (dénigrement, humiliations à l'encontre de la mère lors du passage de bras, absentéisme scolaire et devoirs non faits lors des périodes de garde chez le père, manipulation de l'enfant pour qu'il taise des faits...). Mais ces situations de violences post-séparation importantes ne sont que peu prises en compte et les plaintes déposées pour les dénoncer sont souvent classées sans suite. De plus, les conclusions des informations préoccupantes ne semblent malheureusement pas tenir compte du contexte de violences au sein du couple.

Ces mères assument la prise en charge de la santé psychologique de l'enfant et des divers troubles somatiques – consécutifs des violences. Elles rapportent des troubles du sommeil, des difficultés importantes lors de la séparation, la peur de la figure masculine, des troubles du développement du langage et des troubles du comportement (agressivité avec les pairs à l'école), des troubles de l'apprentissage et divers troubles somatiques. Les frais de santé, la gestion du quotidien de ces enfants insécurisés, les démarches auprès du JAF dans le but d'obtenir la garde des enfants... conduisent très souvent les mères à mettre entre parenthèse leur vie sociale et professionnelle et parfois les démarches de soins les concernant. Pourtant nous constatons que leur santé psychique et/ou physique sont impactées.

Nous constatons également que les violences post-séparation empêchent certaines femmes d'avoir une vie ordinaire car elles ne peuvent circuler librement dans l'espace public de peur de croiser l'auteur ou l'entourage de l'auteur. Ces situations conduisent parfois les personnes victimes à quitter leur région d'origine et à couper le lien avec leur environnement (familial, amical, professionnel, géographique) pour se mettre à l'abri en Ariège et d'éloigner du conjoint violent. Cette décision engendre parfois des situations de grande précarité financière et d'isolement.

Il semble important de signaler que dans certaines situations, les personnes victimes ont vécu un parcours de violences graves dans l'enfance. Devenues adultes, certaines - victimes de violences au sein du couple – semblent en difficulté pour intégrer le schéma de violences vécues avec leur conjoint et dans l'impossibilité de reconnaître la gravité des violences vécues. Leur volonté est de s'attacher au présent sans prendre en compte le vécu récent des violences. Ce dernier point peut être un frein à l'insertion professionnelle et/ou sociale.

Nous constatons encore cette année quelques situations pour lesquelles l'accompagnement cesse alors que la personne n'est pas extraite de la situation de violences.

D'autres situations ont mobilisé un grand nombre de partenaires : notamment dans le cadre d'une décision de justice dans laquelle la femme est finalement condamnée en tant qu'auteure de violences conjugales. L'incompréhension face à ce jugement conduira la personne victime à suspendre l'accompagnement. Une autre situation de violences intrafamiliales complexes concernant une personne âgée a mobilisé les partenaires. En cette fin d'année, la personne victime reste dans l'attente d'une décision de justice mais n'est pas protégée car celle-ci refuse toute solution d'hébergement d'urgence.

Nous constatons également que dans le cadre de personnes victimes disposant d'un titre de séjour, celles-ci n'engagent pas de démarches de peur d'être reconduite à la frontière. Cette année, nous avons accompagnées des femmes victimes de violences conjugales – dont le mariage est consécutif à une rencontre sur les réseaux sociaux. Si les conjoints se sont rendus dans le pays d'origine de leur future femme - leur promettant une situation très favorable en France - la réalité s'est révélée toute autre très peu de temps après leurs arrivées. Ils exercent alors des violences, leur demandant de participer de façon peu équitable aux différentes dépenses financières puis de quitter le domicile conjugal (4 situations).

La lutte contre toute forme d'exclusion

1. Nombre de personnes accueillies, données quantitatives et qualitatives

Les « Pep09-Vfa » proposent un accompagnement psychosocial individuel sur diverses problématiques (sociales, relationnelles, troubles réactionnels à un évènement de vie...). Au total, **27 femmes ont été accompagnées individuellement en 2024**. Ces données sont identiques à l'année 2023.

Les personnes reçues dans ce cadre viennent pour des raisons diverses selon leur âge. Pour les femmes âgées de 23 à 35 ans (8 personnes), les demandes de soutien sont relatives à la recherche d'un emploi qui corresponde à leur qualification et/ou diplôme (pour 2 femmes), mais aussi pour se confier autour de leur parcours migratoire et des difficultés pour régulariser leur situation ou obtenir le statut de réfugiée (3). Pour ces dernières, s'ajoute la souffrance d'avoir laissé leur famille ou un enfant derrière elles. En lien avec leur situation administrative, ces femmes sollicitent la structure afin d'obtenir des attestations de présence pour appuyer leur demande d'asile. Pour 4 personnes l'accompagnement psychosocial est venu en relai du LEAO. En effet, comme nous l'avons évoqué plus haut, nous constatons que dans le cadre de personnes victimes disposant d'un titre de séjour, celles-ci n'engagent pas de démarches de peur d'être reconduites à la frontière. L'accompagnement psychosocial leur permet de continuer à être écouté et soutenues sans rompre le lien.

En ce qui concerne la tranche d'âge de 36 à 49 ans, 4 femmes ont été accompagnées. Les demandes de soutien sont en lien avec la conciliation de la vie familiale et professionnelle notamment dans les situations de monoparentalité, les difficultés à maintenir le lien avec les enfants par suite du placement de ces derniers ou encore des difficultés liées à la vie en collectivité (colocation).

Enfin, pour les femmes âgées de 50 à 78 ans, l'isolement reste le motif principal des demandes d'accompagnement. Les raisons de cet isolement sont consécutives à la mort du conjoint, l'éloignement des enfants, des ruptures familiales en raison de conflit avec les enfants, la perte d'autonomie. Pour la plupart d'entre elles, leurs revenus sont souvent faibles et la précarité économique renforce souvent leur sentiment de solitude – celles-ci ne pouvant accéder à certaines activités.

Pour éviter l'isolement et soutenir le développement du lien social, la structure propose tout au long de l'année une diversité d'accompagnements en petit collectif. Le tableau ci-dessous présente les chiffres principaux d'activité en 2024.

Nature de l'atelier	Fréquence	Nombre de participant-e-s
Créatif	1 semaine/2 toute l'année	12 dont 10 femmes et 2 hommes
Écriture	3 cycles de 8 séances hebdomadaires	12 dont 11 femmes et 1 homme
Valorisation des compétences	3 cycles de 8 séances hebdomadaires	13 femmes
Marche restaurative	1 semaine/2 toute l'année	19 dont 17 femmes et 2 hommes
Art-thérapie	1 cycle de 8 séances	6 dont 5 femmes et 1 homme
Socioesthétique	1 jour par semaine de janvier à juin 2024	48 dont 47 femmes et 1 homme

Médiation et projet photos Autres Direction et Joseph Gallix	25/10, 14/11, 18/11, 2/12, 3/12, 5/12 et 6/12	11 dont 10 femmes et 1 homme
Matinées rencontres et débats	10 séances - 1 fois / mois	26 dont 24 femmes et 2 hommes
Café parents	10 séances - 1 fois / mois	20 dont 17 femmes et 3 hommes
9 ateliers différents proposés		163 participations pour 119 participant-es dont 115 femmes et 4 hommes

La diversité des ateliers permet d'ouvrir la structure à un public toujours plus large et de répondre au mieux aux besoins. Les rythmes des ateliers – cycle, ponctuel ou annuel – permettent aux personnes de s'impliquer sur les différentes activités selon leur disponibilité.

Le travail de partenariat permet également d'enrichir les propositions – par la mutualisation de compétences notamment autour des pratiques culturelles (photographie, médiation artistique). Ces activités favorisent la l'interconnaissance et facilite les orientations. Elles permettent également aux personnes accompagnées de rencontrer d'autres lieux (épicerie solidaire) et acteurs du territoire et leur permet de s'en saisir de manière autonome selon leurs besoins.

Sur l'ensemble des activités proposées, les participant-es sont acteur-rices du projet et invité-es à partager leur expérience et savoir-faire. Ce travail de co-construction qui favorise l'autodétermination et le pouvoir d'agir a un impact positif sur l'estime de soi et le bien-être des personnes. Il favorise également la construction de liens forts entre elles. La participation des personnes est également recherchée dans la restitution qui peut être faite de ces ateliers. Elle prend des formes diverses : exposition des œuvres réalisées dans le cadre de l'atelier créatif, réalisation d'un recueil rassemblant les différents écrits produits tout au long de l'atelier d'écriture, court séjour au centre de montagne de Suc-et-Sentenac... Cette valorisation du travail accompli témoigne de l'engagement individuel et collectif et participe à la restauration de l'estime de soi et de la confiance en soi.

La plupart des ateliers sont proposés sous forme de cycles, renouvelables en fonction des attentes et besoins du public, mais aussi suite aux évaluations effectuées par les participant-es et les professionnelles de la structure et/ou partenaires. Les financements alloués sont également un curseur à prendre en compte dans la continuité données aux différentes activités. Ainsi, les ateliers d'art-thérapie et de socioesthétique, malgré l'intérêt du public, se sont arrêtés en cours d'année faite de financements.

Chaque atelier donne lieu à une évaluation collective et une auto-évaluation. Ce travail permet à chaque participant-e de mesurer si les attentes initiales et objectifs sont atteints. Ces évaluations permettent également de mesurer l'évolution individuelle de chaque participant-e et de déterminer – selon la situation – l'intérêt ou non de poursuivre sur un autre cycle ou de s'orienter vers une autre activité en interne ou de s'orienter vers d'autres services et/ou structures. Ainsi certaines participant-es fréquentent un ou plusieurs ateliers (29 personnes) dans la semaine ou sur l'année, là où d'autres quittent la structure à la suite de leur participation à un atelier lorsqu'elles ont atteint leur objectif (90).

Ces évaluations permettent également aux professionnelles d'être à l'écoute des besoins des personnes, d'ajuster les contenus et objectif des ateliers proposés, de poursuivre certains ou d'adapter les supports.

Enfin, la structure continue d'ouvrir ses portes et dans le but de renforcer le travail en partenariat-réseau et de favoriser la rencontre entre les personnes accompagnées, les élu-es et professionnel-les du territoire et l'association (direction et membres du CA). Ainsi le 19 septembre, dans le cadre des journées portes ouvertes, les professionnelles et les participantes présentes lors de ce temps

d'échanges ont présenté les activités et témoigné de leur intérêt. L'association des Pep09 a également pu verbaliser ces craintes quant aux financements attribués, toujours insuffisants pour assurer la pérennité de la structure.

Au total, 119 personnes ont été accompagnées tout au long de l'année 2024.

Histoires de vie...

VFA – Pour un séjour réussi au Centre de montagne de Suc, il vous faudra :

- 5 marcheuses chevronnées âgées de 50 à 72 ans et bien décidées à organiser ensemble un séjour.
-
- 1 Objectif : « s'évader », « se ressourcer », « se dépasser » car le dénivelé n'est quand même pas tout à fait identique autour de Pamiers mais aussi car il n'y a pas d'âge pour vivre des « premières fois » (partir seule sans ses proches, la montagne...).
- Saupoudrer d'une soirée conviviale propice au partage et aux confidences.
- À l'issue il restera certes, quelques courbatures, mais des teints halés, de la fierté, des liens renforcés et la solidarité.

Focus sur la BOAT[®] et les actions en direction de la jeunesse

Depuis 2023, les professionnelles de la structure se sont engagées dans une démarche de formation à l'utilisation de la **BO**îte **À** ou**T**ils leur permettant de mener des actions de prévention contre les violences à caractère sexuel et/ou sexiste auprès de mineurs âgés de 5 à 18 ans.

Développée par le CHU Montpellier – CRIAVS, la BOAT vise à :

- Favoriser la connaissance de soi, de ses besoins, la prise de conscience de ses difficultés et aptitudes,
- Valoriser les relations respectueuses et égalitaires,
- Informer sur les notions de respect, de différence, de sexualité, d'intimité et de pudeur,
- Développer l'esprit critique vis-à-vis des nouvelles technologies de l'information et de la communication (internet, réseaux sociaux...)
- Comprendre, respecter et intégrer les règles et les normes qui régissent la société.

Ainsi les mineurs qui bénéficient des sensibilisations à la BOAT renforcent les facteurs de protection et réduire les facteurs de risques de violences, en particulier à caractère sexuel et/ou sexistes, afin de n'être ni victimes, ni auteurs.

En 2024, la structure a été sollicitée pour mener 2 interventions collectives : l'une auprès d'une classe de 5^e du collège Rambaud à Pamiers et l'autre auprès d'une classe de grande section et CP du Mas d'Azil – dans le cadre du festival Festi'Dolmen.

Interventions BOAT					
Communes	Établissement	Nombre d'élèves	Classe	Durée	Nb de professionnelles mobilisées
Pamiers	Collège Rambaud	24 en ½ groupe	5e	4 séances (8h)	2
Mas d'Azil	Ecole maternelle et élémentaire	21 en ½ groupe	GS et CP	1 séance (2h)	2

En parallèle de ces interventions collectives, la BOAT est également utilisée dans le cadre de mesures de responsabilisation mise en place après concertation avec l'Éducation Nationale. Cette sanction a pour but d'éviter le processus de déscolarisation tout en permettant à l'élève de mener une réflexion sur la portée de son acte tant à l'égard de la victime éventuelle que de la communauté éducative. Dans ce cadre, la structure accueille ponctuellement de jeunes auteurs de violences sexistes exclusivement sur le territoire de Pamiers.

En 2024, la structure a été sollicitée pour 4 mesures de responsabilisations pour des collégiens. Les sollicitations sont diverses : violences verbales et menaces de mort proférée par un élève de 5^e à

l'encontre d'une de ses camarades, jeu de l'olive pratiqué par un élève de 5^e, insultes et agissements sexistes d'un groupe de 3 élèves de 4^e, mise en danger et comportements à risque notamment dans l'usage des réseaux sociaux pour une élève de 5^e.

Une seule de ces mesures a été mise en place pour une durée de 5h. En effet, les EDT des élèves ne s'accordent pas toujours avec les contraintes et obligations de service de la structure (pour 2 situations) et une élève a quitté l'établissement avant la mise en place de la mesure.

Enfin en lien avec les politiques de la ville et la politiques jeunesse, la structure a développé cette année des actions spécifiques en direction des adolescents de 12 à 17 ans. La mise en place de ces actions a été déterminée par les constats des acteurs de terrain, directement en lien avec ce public (MJC, établissements scolaires, secteur jeunesse...). Les professionnel·les de ces services évoquent notamment un sentiment d'insécurité présents chez les adolescent·es lorsqu'ils ou elles sont dans l'espace public, notamment pour les jeunes filles.

La structure a donc proposé en période de vacances scolaire, une programmation spécifique visant à développer les compétences psychosociales des adolescents du territoire appaméens, de leur permettre d'identifier leurs compétences douces et de développer chez eux l'estime de soi et la confiance en soi. Ces ateliers, proposés en petit collectif visent également à instituer un lieu de partage, d'échange et d'écoute, à développer la solidarité.

Malgré la rencontre avec les partenaires du territoire (Adsea09, Paej, Service jeunesse, collèges Rambaud, MJC...), la proposition de délocaliser certains ateliers au sein de leurs services pour favoriser la participation, ces derniers n'ont pas su se saisir de ces propositions et n'ont pas ou peu orienté leur public.

Activité	Dates	Nombre de participant·es
Accueil ouvert	3 demi-journées les 08/04, 08/07 et 11/07	Pas de fréquentation
Autodéfense contre le sexisme	2 ateliers de 3h les 11/04 et 08/07	8 adolescentes
Égalité entre les filles et les garçons	4 demi-journées les 10/04, 09/07 et 11/07	Pas de participation
Socioesthétique (individuel et collectif)	3 journées d'ateliers collectifs et individuels les 05/01, 12/04 et 07/07	6 participantes
Valorisation des compétences	1 atelier de 3h le 09/04	Pas de participation

Enfin, à la demande de la Mairie de Pamiers, la structure a participé à la journée « Les jeunes en place » qui s'est déroulée le 14 juin sur la place de la République. A cette occasion, la structure a tenu un stand d'information et de sensibilisation sur l'égalité entre les femmes et les hommes et les violences sexistes. Mais encore une fois la faible participation sur l'ensemble de cet évènement n'a permis de toucher qu'un faible public, 11 adolescents et jeunes adultes de 11 à 22 ans ainsi que 6 adultes (parents, personnes âgées, policiers municipaux).

Toute activité confondue, le nombre d'adolescents sensibilisés reste cependant honorable avec un total de **71 enfants, adolescents et jeunes adultes âgés de 11 à 22 ans.**

2. Âge des personnes accueillies

Dans le cadre des accompagnements individuels psychosociaux, les personnes accompagnées sont âgées de 23 à 78 ans. Dans le cadre des activités de lien social proposées en collectif les participant-es sont âgé-es de 11 à 74 ans.

3. Typologie des publics

Les personnes accueillies sont en quasi-totalité des femmes témoignent de la diversité de leurs situations. Une grande partie du public est sans emploi ou en recherche d'emploi. Certaines sont indemnisées ou perçoivent le RSA. Pour d'autres, elles sont en reconversion professionnelle ou mère au foyer. Une partie des personnes accompagnées sont dans l'incapacité – parfois durable – de travailler en raison d'un trouble psychique ou d'une atteinte physique et/ou maladie. Enfin les personnes retraitées sont également bien représentées – bien que l'âge du public tende progressivement à baisser ces dernières années.

De plus, la logique de transversalité proposée au sein de la structure favorise la prise en charge globale de la personne – qui peut bénéficier selon ses besoins et à son rythme – d'un accompagnement plus individualisé lorsque cela s'avère nécessaire puis d'un accompagnement collectif par la suite.

4. Entrées et sorties

Dans le cadre de l'activité visant à lutter contre l'exclusion, les professionnelles ont reçu 105 personnes. Une très grande partie des données étant manquantes, seuls quelques renseignements peuvent être communiqués.

Ainsi dans le cadre des accompagnements psychosociaux, 24 personnes sont entrées dans la structure en 2023. Sur les 27 accompagnements effectués, la quasi-totalité se sont arrêtés dans le courant de l'année (24). Parmi les motifs de sorties identifiés : réponse aux attentes/besoins (10), pas de reprise de contact avec la structure malgré les relances effectuées (7), reprise d'une activité professionnelle (2), déjà suivi-e par d'autres partenaires (5).

Globalement, si quelques-unes des femmes accompagnées par la structure le sont depuis bien longtemps, la grande majorité des personnes fréquentant les activités proposées sont entrées dans le courant de l'année 2024.

5. Origine des personnes accueillies (géographique, orientations, adressage...)

Cette année encore, la grande majorité des personnes accueillies dans la structure sont issues de la Communauté de Communes Portes d'Ariège Pyrénées, notamment Pamiers et notamment les quartiers visés par la politique de la ville. Quelques personnes des communautés de communes proches (Foix-Varilhes et Mirepoix) fréquentent également la structure.

Certain-es participant-es aux ateliers de l'année 2024 étaient déjà venu-es l'année précédente, mais l'on peut noter une majorité de nouveaux et nouvelles inscrit-es. Ces derniers accèdent à la structure par :

- le bouche à oreille,
- l'accompagnement par une personne qui participe déjà aux ateliers,
- par les partenaires qui relaient les différentes informations et communications transmises par mails (affiches, planning) mais aussi lors des rencontres partenariales,
- les Pep09 (VFA mais aussi les autres structures et services de l'association).

- le nouveau site internet des Pep09 et l'ancien (obsolète) de VFA.

En synthèse...

- Des actions en direction de la jeunesse pour répondre aux besoins identifiés par les élu·es et acteur·trices de la jeunesse du territoire appaméen.
- Une fréquentation toujours plus importante en 2024.

Les professionnel·les

1. Les faits marquants de l'année

Cette année 2024 est marquée par le départ de Mme Stalter - en arrêt depuis l'année dernière pour raison de santé.

Suite à ce départ, Mme Chabot – éducatrice spécialisée - voit son CDD évoluer en CDI.

2. Plateau technique

Au 31 décembre 2024 l'équipe des « Pep09-Vfa » se compose de 4 salariées en CDI : une psychopraticienne (0,5 Etp), une assistante de service social (0,8 Etp), une éducatrice spécialisée (0,8 Etp) et une responsable d'unité (0,37 Etp).

3. Formation

Tout au long de l'année, les professionnelles de la structure ont été sollicitées pour participer à différentes formations. Ainsi en fonction de leur souhait, elles ont participé aux formations suivantes :

- Formation à la BOAT en 100% digital (21h e-learning) et classroom virtuelle le 29/03/2024 (7h) pour 1 professionnelle.
- Formation « Développement du pouvoir d'agir » , à Foix, les 21 et 22/03, 14/05 et 31/05 pour 3 professionnelles pour une durée de 28h.
- Inter visio BOAT le 13/09/2024 (1h) pour 1 professionnelle
- Visioconférence : « Journée hybride grand public – Prévention des violences sexuelles » le 14/11/2024 à Pamiers pour l'ensemble de l'équipe – 7h.
- Colloque « Pédocriminalité : avancées et pratiques en 2024 » en visioconférence le 29/11/2024 pour 2 professionnelles – 7h.
- Réunion de présentation « Accompagnement des auteurs de violences conjugales » ASJOA & CPCA Occitanie le 07/10/2024 – 3 h, pour 1 professionnelle.
- Théâtre forum « Chair collègues » Violences sexuelles et sexistes au travail (Association Une sur cinq et compagnie La mue des crocodiles) – 3h, pour 2 professionnelles.

4. Stagiaires / Supervision

En 2024, l'assistante de service sociale a été sollicité à plusieurs reprises pour échanger avec des étudiantes notamment : une étudiante en 3^e année d'Assistante de Service Sociale (31) ainsi qu'une élève de terminale (31) qui dans le cadre de son Grand Oral souhaitait collecter des données récentes sur les violences conjugales subies par les femmes. De plus, la structure a accueilli une stagiaire éducatrice spécialisée (2^e année) du 22/10/24 au 20/12/24.

Les professionnelles ont bénéficié de 6 heures de Gap animé par M. Robert les 08/02, 04/04 et le 13/06. A l'issue de cette supervision, il a été décidé de changer d'intervenant. A compter du 12/12/2024, une convention est passée entre les Pep09-VFA et le Réseau Prévios et Mme Fourteau intervient sur la structure.

En synthèse...

- Des professionnelles soucieuses d'enrichir leur pratiques notamment autour des violences sexuelles.

Les moyens matériels

1. Les faits marquants de l'année

Un travail important de rafraichissement des peintures intérieures et le désencombrement des locaux s'est poursuivi en 2024 grâce aux ressources associatives. Des meubles ont également été achetés afin d'assurer la mise en sécurité de certains documents et le rangement du matériel.

Les travaux d'aménagement et de peinture seront à poursuivre en 2025.

2. Locaux (entretien, travaux, investissements à prévoir...)

Les locaux des « Pep09-VFA », sont idéalement situés géographiquement en raison de leur proximité avec le centre-ville de Pamiers et les partenaires locaux (UAV, mairie, CL DSD, CS CAF, collèges, police...) ainsi qu'en raison des moyens de sécurisation de ces derniers (digicode à l'entrée et caméra).

Cependant, ces locaux ne répondent pas à l'obligation d'accessibilité puisque situés au premier étage. De plus, la vétusté des locaux (notamment électrique et thermique, ainsi que problèmes d'odeurs) nous conduira à rencontrer la Mairie de Pamiers afin de pouvoir échanger autour des travaux d'amélioration qu'il sera nécessaire d'envisager à court, moyen et long termes.

L'entretien des locaux est effectué par un prestataire de service à raison d'une fois par semaine le mercredi après-midi.

3. Véhicules

Les professionnelles de VFA utilisent leurs véhicules personnels dans le cadre de leur mission (trajets pour se rendre sur les différents sites, réunions, achats éventuels de fournitures...). En effet, l'absence de parking ne permet pas d'envisager à ce jour, l'achat d'un véhicule pour le service.

Les frais de déplacements sont remboursés selon le barème de la CC89 – Éclat. Les salariées sont couvertes par le contrat d'auto-mission.

Depuis la fin de l'année 2024, le véhicule de service de la responsable d'unités est mutualisé. Il est donc mis à disposition d'une salariée dans le cadre des permanences de Lavelanet et Saint-Girons.

En synthèse...

- Des travaux d'aménagement et de rafraichissement à poursuivre en 2025.
- Une rencontre avec la Mairie à envisager afin d'évoquer la mise en accessibilité des locaux et la mise en conformité des installations.

Éléments financiers

1. Les faits marquants de l'année

L'année 2024 a été marquée par une hausse importante des charges de salaires entre 2023 et 2024 de près de 40%. Celle-ci s'explique par le fait qu'en 2023, la salariée en arrêt longue maladie n'avait été remplacée que sur la moitié de l'année. En 2024, le remplacement a été assuré sur l'année complète.

De plus, le licenciement pour inaptitude d'une salariée a donné lieu au versement d'une indemnité importante, celle-ci ayant néanmoins été compensée par une reprise sur la provision retraite.

La baisse des financements publics se poursuit en 2024, générant un déficit de plus de 14 K€. Notre difficulté à avancer sur la question de la pérennité des financements de VFA devient problématique. 5 ans après la reprise de la structure pour des raisons similaires, force est de constater que le financement de nos actions n'est pas durable, et que l'obtention de ressources nécessite un temps de plus en plus conséquent. Cette situation a entraîné le Conseil d'Administration des PEP à solliciter formellement M. le Préfet début 2025 pour qu'il accepte de réunir sous son égide une conférence des financeurs qui pourra réfléchir à la place et à l'avenir de la structure.

2. Évolution des sections d'exploitation / d'investissement / de la trésorerie

CHARGES	REEL
60-61-62- Achats /services extérieurs/ Autres services extérieures	24 473.52
63-64- Impôts taxes/ Charges de personnel	122 757.86
65-68 autres charges gestion courantes / Dotation aux amortissements et provisions	5 774.13
TOTAL	153 005.51
PRODUIT	
70- Produits	7 000.00
74- subventions	91 827.00
75-77-48 Autres produits gestion courante/produits exceptionnels/reprises sur provisions	36 968.03
79- transfert de charges	2 603.67
TOTAL	138 398.70
RESULTAT	- 14 606.81

Les Charges

Les charges de personnel ont connu une hausse importante en 2024 due d'une part aux évolutions réglementaires et conventionnelles, et d'autre part à l'indemnité versée dans le cadre du licenciement d'une salariée pour inaptitude.

Il est à noter une baisse des charges liées aux autres prestations de services, en raison de l'arrêt de l'activité de socio-esthétique par manque de financement de cette activité.

Les Produits

Le détail des subventions constatées en 2024 se décompose comme suit :

- État : 64 207 €
- Conseil Régional : 9 000 €
- Conseil département : 7 500 €
- Communes : 5 120 €
- CAF/MSA : 6 000 €

Les autres produits intègrent les reprises sur fonds dédiés et le mécénat, ainsi qu'une reprise sur la provision retraite suite au départ d'une salariée.

3. Résultat de l'année, proposition d'affectation

Le résultat comptable est déficitaire : -14 606.81 €. Il sera imputé sur les fonds propres sans droit de reprises.

En synthèse...

- Poursuite de la baisse des financements
- Déficit structurel
- Baisse constante de la trésorerie nécessitant le soutien de l'association

Conclusion générale et perspectives

Cette nouvelle année de fonctionnement et la stabilité retrouvée au sein de l'équipe ont permis de poursuivre les actions, tant en direction des personnes victimes de violences que des personnes vivant des situations d'exclusion.

Au total, 351 personnes âgées de 11 à 78 ans trouvent dans la structure – un espace privilégié d'écoute et d'accompagnement. L'accroissement important de l'activité témoigne du bienfondé des actions proposées par la structure.

Les partenariats continuent de prendre vie en réponse aux besoins du territoire : « cafés des parents » co-portés avec le Paej et la MJC, les matinées rencontres et débats qui ont fait intervenir la MPF, la MDA, l'AAF, le Gem, le CMP, l'Adie et Digitanie sur des sujets variés, mais aussi des projets de médiation artistique et culturelle avec l'association Autres Directions - Le Bus Culturel.

Cependant, cette année encore la fragilité de la structure est une fois de plus à mettre en avant. Le temps de réponse aux multiples appels à projets et la rédaction des bilans d'actions sont particulièrement chronophages pour un résultat très insatisfaisant et variable d'une année sur l'autre. De plus, la perte de financements sur le territoire de Lavelanet, l'absence de soutien du projet sociesthétique fragilisent d'autant plus la structure qui ne parvient pas à trouver un équilibre financier.

Cette situation ne pouvant perdurer, une conférence des financeurs sera organisée en 2025 afin de pouvoir échanger avec les partenaires institutionnels dans le but de trouver une issue favorable aux difficultés structurelles de la structure.

Lieu d'Accueil Enfants Parents « L'Unisson »

Introduction générale

Le Lieu d'Accueil Enfant Parent « L'Unisson » est un espace qui accueille de manière libre et sans inscription de jeunes enfants âgés de moins de six ans accompagnés de leur-s parent-s ou d'un-e adulte référent-e, sur le territoire de la Communauté de Communes des Portes d'Ariège Pyrénées (Cc pap). Il est également un lieu ressource chaleureux pour les futurs parents.

L'accueil fin 2024 est réalisé par une équipe de 7 professionnelles formées à la posture de l'accueillante et garantes des règles de vie spécifiques de la structure. Ces accueillantes offrent un espace convivial de rencontre, de dialogue et de jeux dans un lieu aménagé pour l'accueil du jeune enfant.

Ce dispositif partenarial a ouvert ses portes en septembre 2015 grâce au partenariat de la Cc pap, de la Caisse d'Allocations Familiales (Caf09), du Conseil Départemental (CD09), de la Mutualité Sociale Agricole (MSA) et des Pep 09. Le Laep de « L'Unisson » accueille le public sur 4 communes du territoire : Pamiers, Saint-Jean-du-Falga, Mazères et Saverdun.

Présentation de l'établissement

1. Dénomination, adresses géographiques, lieux d'activité

Le Lieu d'Accueil Enfant Parent « L'Unisson » dispose depuis octobre 2022, de quatre antennes d'accueil sur les communes de Pamiers, Saint-du-Falga, Mazères et Saverdun.

A Pamiers : Lundi et mercredi matin de 9h à 12h – salle de la « Foulitude » - Quartier du Foulon.

A Saverdun : Lundi après-midi de 14h à 17h – RPE – 8 rue des Écoles.

A Mazères : Mercredi matin de 9h à 12h – RPE – 57 Rue des Tierçaires.

A Saint-Jean-du-Falga : Vendredi matin de 9h à 12h – RPE – Groupe scolaire – Place Jean Jaurès.

2. Bassin d'intervention

« L'Unisson » propose exclusivement ses activités, en itinérance, sur le territoire de la Ccpap sur les communes de Pamiers, Saint-Jean-du-Falga, Mazères et Saverdun.

3. Cadre réglementaire

L'accompagnement de la fonction parentale est inscrit dans les finalités de l'Action Sociale de la Caf. « Les Laep participent à la fonction parentale en ce qu'ils favorisent la qualité du lien d'attachement entre les parents et les jeunes enfants². »

Les Laep ont pour la plupart une référence commune à la Maison Verte créée sous l'impulsion de Françoise Dolto en 1979, à Paris. Ces lieux orientent leur fonctionnement en référence à deux approches :

- Une approche psychologique qui privilégie l'expression de la parole comme support de la relation,
- Une approche sociale participative qui s'appuie également sur les activités pour créer le lien.

C'est le lien familial qui fonde les pratiques de ces lieux et constitue une marque spécifique parmi les services d'accueil du jeune enfant.

Les modalités de fonctionnement sont inscrites dans le référentiel national - circulaire 2015 – 011 du 13 mai 2015. Il précise les objectifs et nature de l'activité des Laep, les principes d'intervention, les conditions de fonctionnement et d'encadrement des Laep et les modalités de financement. Ce dernier point est modifié par la circulaire Cnaf 2020 – 01 relative au déploiement des Conventions Territoriales Globales (CTG) et des nouvelles modalités de financement en remplacement des Contrat Enfance Jeunesse (CEJ). Il respecte également les principes de Charte Nationale d'Accueil du Jeune Enfant en application de l'article L.214-1-1 du Code de l'action sociale et des familles.

Dans le cadre de la mise en œuvre du service public de la petite enfance et en approfondissement de la dynamique des « 1000 premiers jours », la nouvelle Cog 2023-2027 de la Cnaf - signée le 10 juillet 2023 - renforce l'action de soutien à la parentalité de la branche famille par la mise en place d'une démarche coordonnée de soutien aux parents au moment de l'arrivée de l'enfant. Celle-ci sera renforcée notamment :

² Circulaire Cnaf du 13 mai 2015

- par le développement des Laep (lieux d'accueil enfants parents) en améliorant le maillage territorial et leur amplitude horaire
- par le renforcement de leur offre en matière de socialisation des enfants de 2-3 ans, avant leur entrée à l'école
- et par la généralisation du « parcours arrivée de l'enfant ».

L'activité du Laep de « L'Unisson » est une activité conventionnée entre l'ensemble des partenaires de ce projet à savoir : La Caisse d'Allocations Familiales de l'Ariège, Le Conseil Départemental de l'Ariège, La Mutualité Sociale Agricole Midi-Pyrénées Sud, La Communauté de Communes de Portes d'Ariège Pyrénées et l'Association des Pep de l'Ariège. Cette convention définit les objectifs, durée d'ouverture du service, fonctionnement du lieu, engagements réciproques des partenaires, comité de pilotage et durée de cette convention. Elle est signée par l'ensemble des partenaires.

Les principes de fonctionnement sont inscrits dans le projet de fonctionnement et charte de l'accueillante du Laep de « L'Unisson » mis à jour chaque année.

4. Missions et type de public accueilli

« L'Unisson » accueille les enfants âgés de moins de 6 ans, de manière libre et sans pré-inscription, accompagnés d'un parent ou adulte référent. C'est aussi un lieu ressources pour les futurs parents. L'accueil est réalisé par des professionnelles formées à la posture d'accueillante et garantes des règles de vie spécifiques du lieu. Le Laep offre un espace convivial de rencontres, de dialogues et de jeux pour l'enfant et l'adulte, dans un espace aménagé spécialement pour l'accueil du jeune enfant. C'est un lieu de soutien à la parentalité, de proximité, qui favorise la mixité sociale et garanti un accueil inconditionnel.

En synthèse :

- Un dispositif itinérant qui accueille les enfants de 0 à 6 ans à Mazères, Pamiers, Saint-Jean-du-Falga et Saverdun.
- Un lieu spécialisé de soutien à la parentalité pour les futurs parents, les parents et leurs proches.
- Il garantit un accueil anonyme, inconditionnel et favorise la mixité sociale.

1. Les faits marquants de l'année 2024

Cette année de fonctionnement a été marquée par la réorganisation du service et la mise en place d'une coordination interne partagée à compter du mois d'avril 2024. Ainsi, 2 professionnelles, l'une salariée de la Ccpap et l'autre, salariée des Pep09 partagent cette fonction. Cette nouvelle articulation permet d'acter le glissement des tâches, observé depuis 2023 en direction d'une professionnelle des Pep09. Mme Langlais conserve le lien avec le Pôle Petite Enfance et Mme Marchand assure le suivi de l'activité et le lien avec les Pep09.

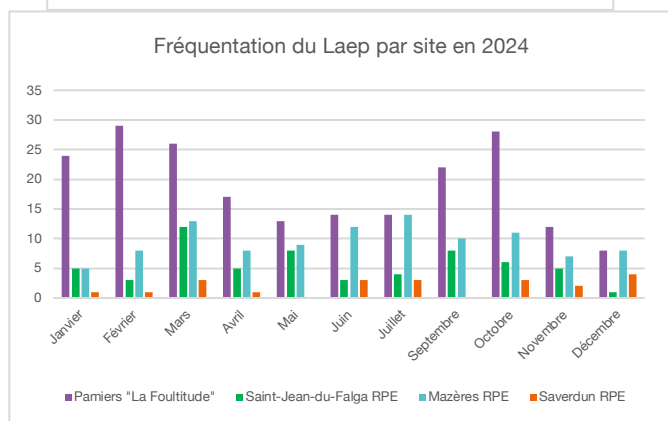
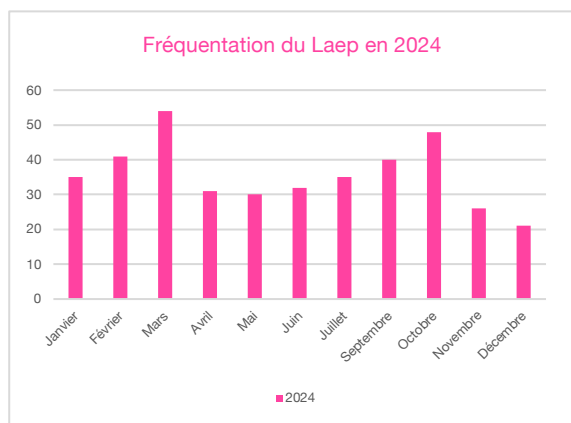
Les 9 et 10 avril 2024, le Laep de « L'Unisson » a été contrôlé par la Caf. Si quelques améliorations sont à apporter (feuilles d'émargement et mise à jour des procédures de suivi et de contrôle de l'activité), il a été souligné la qualité du travail réalisé par l'ensemble du service et l'implication des Pep09 dans la gestion de ce dispositif.

Tout au long de l'année, un travail très important de communication et de rencontres partenariales a été mené. Ce travail s'est concentré particulièrement sur le territoire de Saverdun dans le but de dynamiser la fréquentation sur ce lieu. Malheureusement, les moyens consacrés n'ont pas eu d'incidence sur le nombre d'enfants et de familles accueilli-es.

Enfin, la relance du réseau des Laep, menée à l'initiative de la Caf, de la MSA et du CD09 a permis aux accueillantes et gestionnaires de se rencontrer à deux reprises les 17 mai et 13 septembre 2024. Au cours de ces rencontres ont été notamment évoqués les attendus de cette instance (ordre du jour défini en amont, compte-rendu, formation partagée, plaquette...) dans le but de ne pas reproduire les écueils des précédents temps d'échanges. Une plaquette départementale est à ce jour en cours de réalisation.

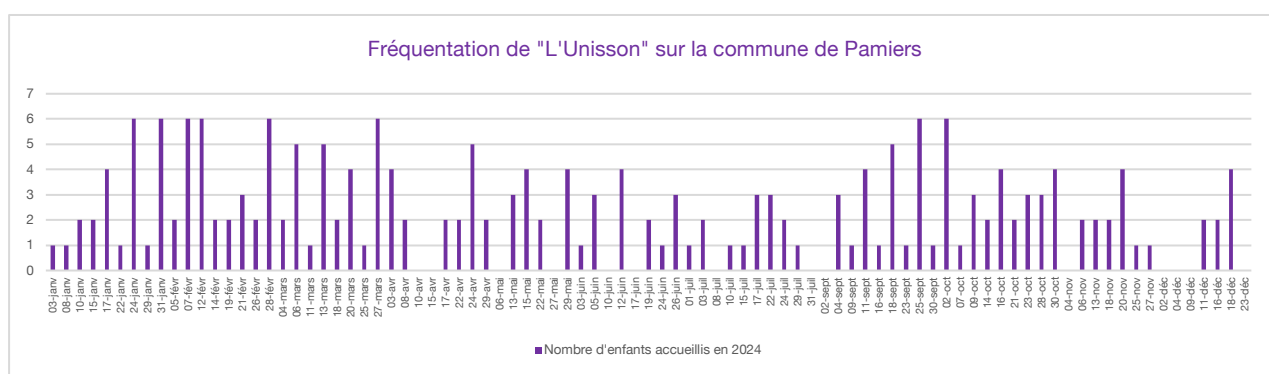
2. Nombre de personnes accueillies (file active, nombre de journées, nombre de personnes accueillies...)

En 2024, le Laep de « L'Unisson » a ouvert ses portes 48 semaines sur l'année pour un total de 221 demi-journées d'ouverture au public soit 663h d'ouverture sur l'ensemble des sites. La fréquentation totale du Laep est de 392 participations d'enfants sur l'année 2024 pour 78 enfants âgés de 0 à 6 ans différents accueillis et 3 enfants de plus de 6 ans soit 81 enfants au total. L'accueil des enfants de plus de 6 ans, permet aux familles de fréquenter le lieu en période de vacances scolaires ou le mercredi matin en l'absence d'école. Au total, 64 familles différentes sont venues au Laep en 2024 pour 78 adultes différent-es au total sur l'ensemble des sites.



Les tableaux ci-dessus et ci-dessous, témoignent de la fluctuation régulière de l'activité d'un mois à l'autre, mais aussi selon les sites.

Le Laep situé salle de la Foulitude à Pamiers est ouvert 48 semaines du 03/01/2024 au 23/12/2024, les lundi et mercredi de 9h à 12h pour un total de 89 demi-journées d'ouverture soit 267 h d'ouverture sur l'année. En 2024, « L'Unisson » a fermé ses portes 5 demi-journées dans l'année en raison des jours fériés les 01/04, 01/05, 08/05, 20/05 et 11/11. Le Laep est également fermé pendant les vacances scolaires (1 mois en août et 1 semaine entre Noël et le nouvel an).

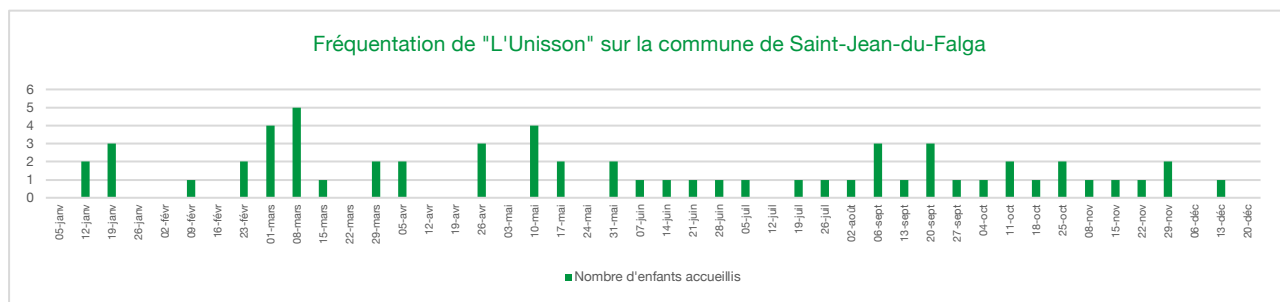


Nous constatons 14 demi-journées d'ouverture sans fréquentation (16 demi-journées en 2023) dont 3 le mercredi matin et 11 le lundi matin. Ces journées sans fréquentation débutent à compter du mois d'avril. La fréquentation globale est de 207 enfants accueillis au total, ce qui témoigne d'une très légère baisse de fréquentation en comparaison avec 2023 (217 enfants). Sur les 89 demi-journées d'accueil :

- 19 se sont déroulées en présence d'un seul enfant (21%)
- 48 avec 2 à 5 enfants (54%)
- et 8 avec 6 enfants (9%)

L'effectif maximal lors d'un accueil est de 6 enfants simultanément (12 en 2023).

A Saint-Jean-du-Falga, le Laep a ouvert ses portes 46 semaines du 05/01/2024 au 20/12/2024 le vendredi matin de 9h à 12h, dans les locaux du RPE pour un total de 138h d'ouverture. En 2024, « L'Unisson » a fermé ses portes 1 demi-journées en raison de jour férié le 1^{er}/11, ainsi que pendant les vacances scolaires (1 mois en août et 1 semaine entre Noël et le nouvel an).



En 2024, il y a eu 12 demi-journées d'accueil sans fréquentation notamment durant le premier semestre. Ce nombre est plutôt stable en comparaison avec l'année 2023 (11 demi-journées). Sur le second semestre, les journées « vides » sont plus rares, mais il y a souvent 1 seul enfant accueilli. La fréquentation globale est en légère hausse avec 61 enfants accueillis à total sur l'année (58 enfants accueillis en 2023).

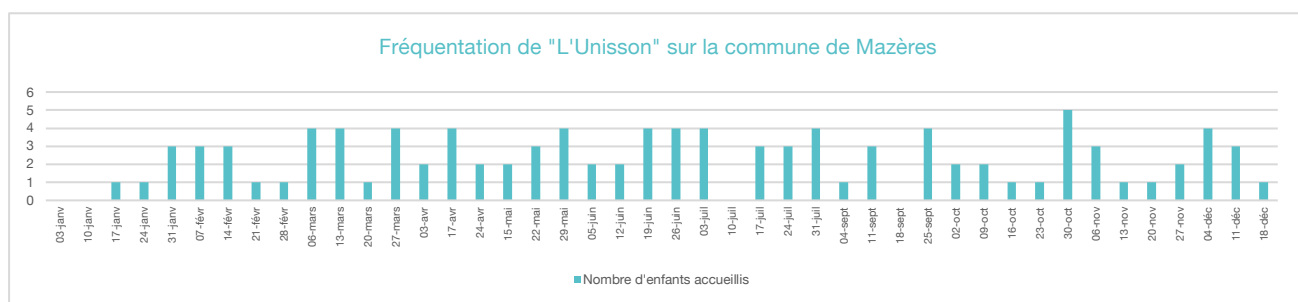
Nous constatons également :

- un nombre important d'accueils avec seulement 1 enfant présent, 18 dans l'année (39%),
- 9 accueils avec 2 enfants (20%),
- et 7 accueils avec entre 3 et 5 enfants accueillis (15%).

L'effectif maximal d'accueil reste stable avec 5 enfants accueillis simultanément depuis 2022.

Malgré la proximité de l'école et les propositions de rencontres avec les professionnel-le-s de l'accueil de loisirs associé à l'école (alae) et des enseignantes, peu de familles poussent la porte du Laep. Les enseignantes, connaissent cependant le dispositif et assurent informer de son existence.

A Mazères, « L'Unisson » a ouvert ses portes 44 demi-journées, du 03/01/2024 au 18/12/2024, dans les locaux du RPE chaque mercredi matin de 9h à 12h, soit un total de 132h d'ouverture. En 2024, « L'Unisson » a fermé ses portes 3 demi-journées en raison de travaux sur le site du RPE, le 10/04 et des jours fériés les 1^{er} et 8/05/2025. Le Laep est également fermé pendant les vacances scolaires (1 mois en août et 1 semaine entre Noël et le nouvel an).

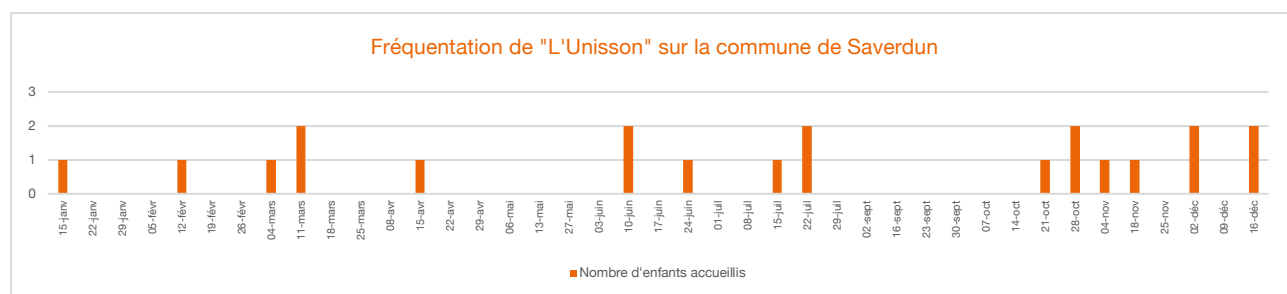


Cette année, il y a eu 4 demi-journée d'ouverture sans accueil (1 en 2023). La fréquentation totale du lieu est en baisse avec 103 enfants au total accueillis sur l'ensemble de l'année (169 enfants en 2023). Nous constatons :

- 11 accueils en présence d'1 seul enfant (25%),
- 28 accueils avec un effectif d'accueil compris entre 2 et 4 enfants (64%),
- et 1 accueil avec 5 enfants (2%).

L'effectif d'accueil maximal est de 5 enfants sur la même matinée (8 en 2023).

A Saverdun, « L'Unisson » a ouvert ses portes 41 semaines, du 15/01/2024 au 16/12/2024, dans les locaux du RPE soit 41 demi-journées d'ouverture chaque lundi après-midi de 14h à 17h, soit un total de 123h d'ouverture. En 2023, « L'Unisson » a fermé ses portes 5 demi-journées en raison des jours fériés les 01/04, 01/05, 08/05, 20/05 et 11/11. Le Laep est également fermé pendant les vacances scolaires (1 mois en août et 1 semaine entre Noël et le nouvel an).



Cette année encore la fréquentation sur ce lieu est très en deçà de nos attentes avec seulement 21 enfants accueillis au total (31 en 2023) et un nombre encore plus conséquent de 26 demi-journées d'ouverture sans fréquentation (18 en 2023). Nous constatons également :

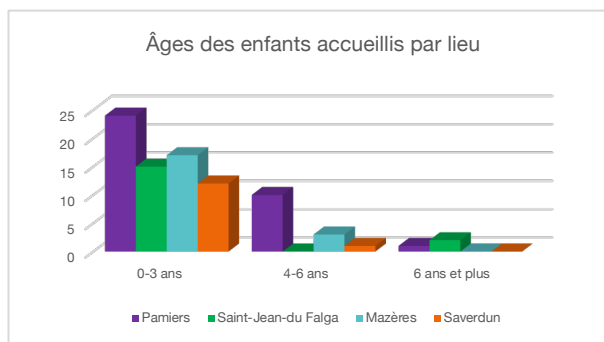
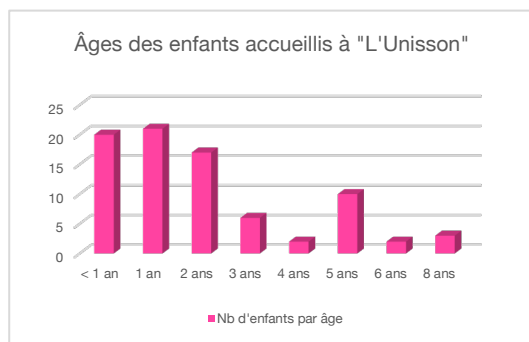
- 9 demi-journées d'ouverture avec 1 seul enfant accueilli,
- 6 demi-journées avec une fréquentation de 2 enfants.

L'effectif d'accueil maximal est de 2 enfants sur la même matinée.

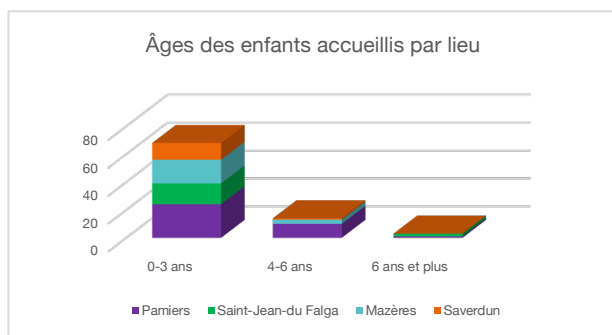
- L'absence de fréquentation sur ce lieu interpelle grandement l'ensemble de l'équipe, d'autant plus que des moyens conséquents ont été déployés cette année afin d'aller à la rencontre et de faire découvrir ce lieu aux partenaires du territoire. En effet, des rencontres ont été organisées au sein du lieu d'accueil avec les services de la Pmi, l'Institut Protestant, les responsables du service enfance jeunesse de la Maire de Saverdun, la crèche privée de Saverdun. Des mails ont été adressés aux écoles privées et publiques, aux différents territoires, à l'association de parents d'élèves de Saverdun, des familles d'accueil de l'Ariège, au Chiva, ainsi qu'aux professionnels libéraux...
- Des plaquettes ont été déposées par les professionnelles dans différents lieux stratégiques du territoire (commerces de proximité, cabinets médicaux et paramédicaux, France Services)...
- En fin d'année, la fréquentation semble démarrer très doucement - à compter de la fin octobre.

3. Âge des personnes accueillies

Cette année, 78 enfants accueillis au Laep de « L'Unisson » sont âgés de 1 mois à 6 ans. 64 enfants ont entre 0 et 3 ans et 14 enfants ont entre 4 et 6 ans. 3 enfants de 8 ans ont été accueillis.



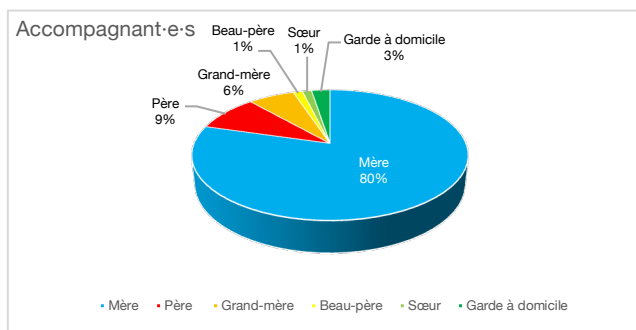
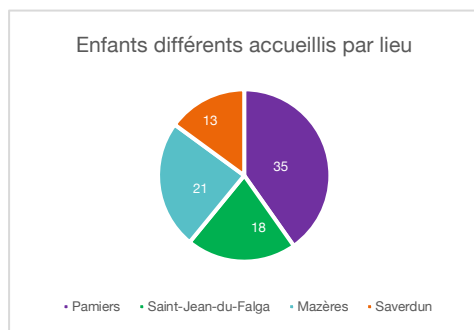
Le détail par site ci-dessous :



Nous constatons cette année encore que la grande majorité des enfants accueillis au sein du Laep de « L'Unisson » sont des enfants âgés de 0 à 3 ans, soit 79%. Seuls 17% des enfants ont entre 4 et 6 ans.

4. Typologie des publics

Au sein des Laep, la participation est basée sur le volontariat, l'anonymat et la confidentialité. La fréquentation de « L'Unisson » repose sur la libre adhésion des familles. L'accueil est souple, sans formalité administrative, sans rendez-vous préalable et au rythme choisi par les familles et proches des enfants. Cette année, 78 enfants différents ont été accueillis. Ils ont été accompagnés par 78 adultes différent-es au total sur l'ensemble des sites qui représentent 64 familles différentes.



Cette année encore la grande majorité des enfants présents au Laep sont accompagnés par leur mère. A Saint-Jean-du-Falga, un enfant a été accompagné exclusivement par son père. Sur Saverdun et Mazères, 3 pères sont venus occasionnellement avec leurs enfants et compagnes. Sur Mazères encore, une femme enceinte qui fréquentait le Laep avec son premier enfant avant son entrée à

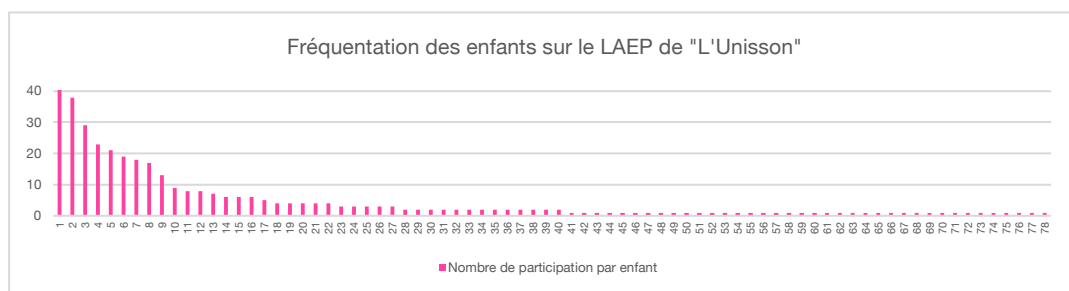
l'école, est venue partager ses questionnements et ses peurs. Sur Pamiers, il est à noter que les familles qui fréquentent le Laep le lundi, ne travaillent pas ce jour et gardent leur enfant au domicile. Les enfants sont surtout âgés de moins de 3 ans ou non scolarisés (si plus âgés). Le mercredi matin, les familles qui viennent au Laep sont majoritairement composées d'enfants n'ayant pas école et âgés entre 2 et 6 ans.

Il est également intéressant de noter que sur deux sites - Pamiers et Mazères, il existe une réelle diversité culturelle et mixité sociale. Sur Mazères notamment, les échanges se font entre familles de différentes cultures et parlant d'autres langues.

5. Entrées / sorties

Tous sites confondus, il y a eu 392 participations d'enfants pour 79 enfants différents, dont 49 nouveaux enfants accueillis au LAEP cette année. 64 familles différentes sont également venues au Laep en 2024. Nous constatons des usages très différents de ce service :

- Une fréquentation exceptionnelle est observée pour 39 enfants venus une fois à l'Unisson,
- Une fréquentation rare pour 23 enfants venus entre 2 et 5 fois,
- Une fréquentation occasionnelle pour 7 enfants entre 6 et 9 fois,
- Une fréquentation régulière pour 4 enfants venus entre 13 et 19 fois,
- Une fréquentation très régulière pour 5 enfants venus entre 21 et 55 fois sur l'année.

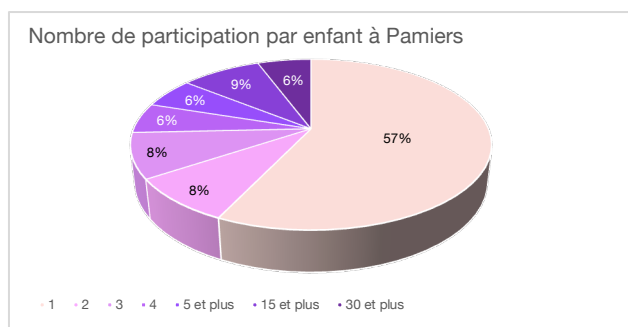


Il est également intéressant de noter que 15 familles ont fréquenté plusieurs des antennes :

- 5 familles sont venues sur 2 antennes : Saverdun et Saint-Jean-du-Falga (1), Pamiers et Saint-Jean-du-Falga (2), Saverdun et Pamiers (1) ou Saverdun et Mazères (1).

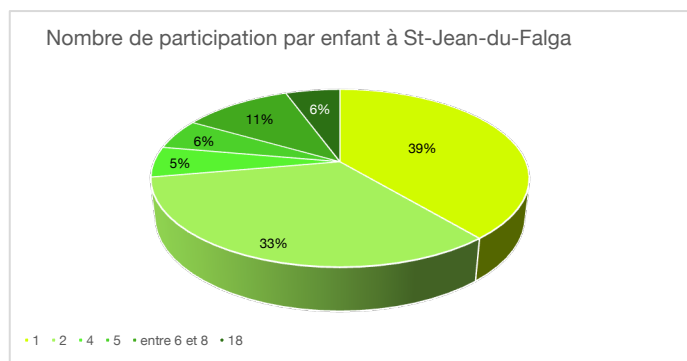
Le détail de la participation des enfants par site reflète également ces différents usages. Ainsi, à Pamiers, la fréquentation s'élève à 207 participations d'enfants sur l'année 2024 pour 35 enfants différents accueillis dont 15 nouveaux enfants. 27 familles différentes ont fréquenté le Laep de Pamiers et 35 adultes différents.

Cette année, 2 enfants sont venus très régulièrement au Laep (38 et 55 fois) sur l'année. 3 enfants sont venus régulièrement (17, 21 et 23 fois). 2 enfants sont venus fréquemment (5 fois), 6 autres sont venus ponctuellement (entre 3 et 4 fois) et 20 ne sont venus qu'une fois sur le lieu. Depuis plusieurs années, un petit groupe de 4 enfants issus de 3 familles différentes, investit les lieux et vient hebdomadairement au Laep.



Plusieurs familles qui venaient régulièrement ont cessé de venir suite à la reprise d'une activité professionnelle pour le parent ou bien lors de l'entrée en crèche, chez une assistante maternelle, ou encore à l'école pour l'enfant. Il est intéressant de noter que certaines familles fréquentaient déjà le Laep par le passé avec leur aîné. A l'arrivée d'un second enfant, leur fréquentation est devenue plus ponctuelle, mais témoigne cependant de leur attachement au lieu.

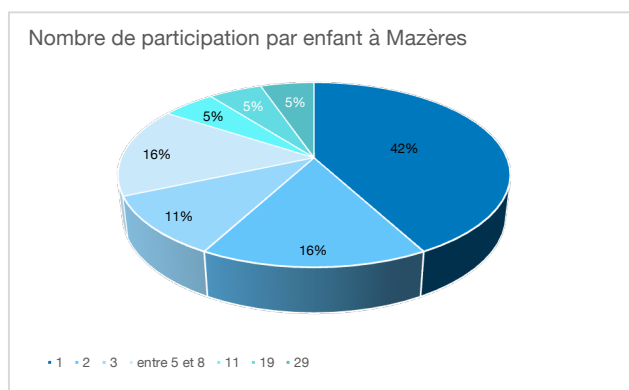
A Saint-Jean-du-Falga, il y a eu 61 participations d'enfants sur l'année pour 18 enfants différents dont 13 enfants accueillis pour la première fois en 2024. 13 familles différentes sont venues au Laep de Saint-Jean-du-Falga et 14 adultes différents.



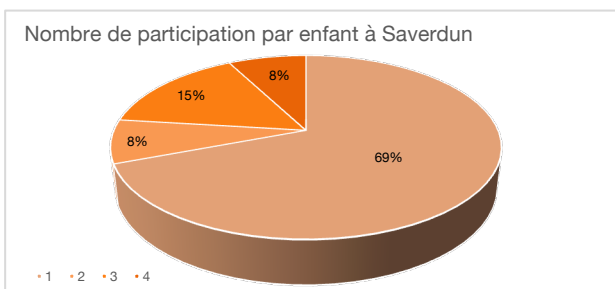
Cette année, 1 enfant est venu régulièrement au Laep (18 fois). 3 enfants sont venus fréquemment (entre 5 et 6 fois), 7 autres sont venus ponctuellement (entre 2 et 4 fois) et 7 ne sont venus qu'une fois sur le lieu. Pour l'une des familles venue 1 seule fois, celle-ci fréquente la Laep de Pamiers par ailleurs. 1 autre famille se rend fréquemment sur le Laep de Saverdun également.

À Mazères, la fréquentation s'élève à 103 participations pour 21 enfants différents. Parmi eux, 13 enfants sont accueillis pour la première fois au Laep. 15 familles différentes sont venues au Laep cette année ainsi que 1 proche (garde à domicile), pour 16 adultes différents.

Cette année, 8 enfants sont venus une seule fois au Laep. 5 enfants sont venus ponctuellement (entre 2 et 3 fois), 3 enfants sont venus fréquemment (entre 5 et 8 fois). Deux familles sont venues régulièrement (11 et 19 fois) et 1 famille vient très régulièrement (29 participations sur l'année). Les liens qui se tissent avec ces dernières familles amènent celles-ci à informer les accueillantes de leurs absences à venir. Pour d'autres familles venant plus ponctuellement, elles semblent vouloir partager avec les accueillantes, l'évolution de leur enfant. Le regard des professionnelles semble alors servir de curseur quant au bon développement de leur enfant.



Enfin, à Saverdun, la fréquentation s'élève à 21 participations pour les enfants sur l'année 2024 pour 13 enfants différents dont, 12 enfants nouvellement accueilli au Laep. Au total 12 familles différentes sont venues pour 15 adultes différents.



4 enfants sont venus ponctuellement au Laep, entre 2 et 4 fois. La très grande majorité des enfants qui viennent au Laep à l'instar des autres sites n'y viennent qu'une fois. Cependant pour 8 d'entre eux, cela s'explique par leur entrée en crèche ou suite à un déménagement (2).

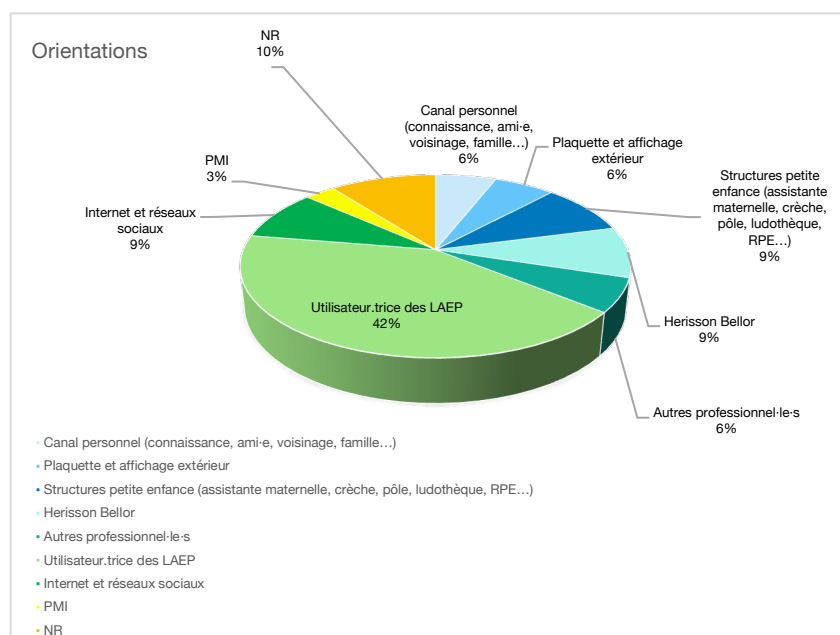
6. Origine des personnes accueillies (géographique, orientation, adressage...)

Cette année, 64 familles différentes sont venues au Laep de « L'Unisson ». Parmi elles, 49 sont domiciliées dans les communes du territoire de la CCPAP (composé de 34 communes). Les 13 communes représentées sont : Arvigna (1), Bonnac (1), Escosse (1), La Tour-du-Crieu (1), Labatut (1), Les Pujols (1), Mazères (11), Montaut (1), Pamiers (20), Saint Amadou (2), Saint-Jean-du-Falga (2), Saverdun (6) et Trémoulet (1).

Par son rayonnement, « L'Unisson » touche également 16 familles issues d'autres bassins de vie : Artigat (1), Mirepoix (2), Plateau de Sault (1) Rieucros (1), Rieux de Pelleport (2), Varilhes (2), Verniolle (1) ainsi que 5 familles vivant hors du département (Calmont, Gaillac-Toulza et Miramont).

Cette année, la très grande majorité des familles (28) présentent à « L'Unisson » connaissent déjà le lieu pour y avoir été accueillies les années précédentes (25) ou pour fréquenter d'autres Laep du territoire (4). Les professionnelles du Pôle Petite Enfance ont permis d'orienter 6 familles dont 3 par les structures d'accueil du jeune enfant (Les Couassous, Les Souleillous et le RPE de Saverdun) 2 familles par la Ludothèque et 1 famille suite à sa participation aux ateliers « massage bébé ».

Une légère baisse des orientations par Hérisson Bellor est constatée (6 familles orientées en 2024 contre 9 en 2023). En effet, certaines ont obtenu une place en crèche. 5 familles ont été orientées par des travailleurs sociaux (dont Pmi et autres services sociaux).



En synthèse

- Une activité toujours fluctuante en 2024, mais un espace cependant bien repéré et investi par certaines familles depuis plusieurs années.
- Une activité qui peine à se lancer sur le territoire de Saverdun et qui laisse à craindre pour la continuité de l'activité.

1. Les faits marquants de l'année 2024

L'équipe est toujours aussi investie dans le travail auprès des enfants et des familles. En dehors des temps d'accueil, les liens qui se tissent entre les accueillantes sont forts. Chacune se sent solidaire de ses collègues.

Au niveau de la réflexion, chacune est dans une recherche d'approfondissement du travail (lectures, recherche d'articles, de références théoriques...) Les réunions d'équipe permettent de travailler sur des thèmes choisis conjointement dans le but d'enrichir les pratiques et la qualité des accueils. Le travail en binôme « changeant » permet de croiser les regards, d'enrichir les échanges et contribue à « faire équipe ».

Suite au questionnement par la Ccpap, de l'ouverture sur Saverdun en raison de la faible fréquentation sur ce lieu – les professionnelles se sont réunies afin de redéployer les moyens sur une autre commune. Il a donc été envisagé dans un premier temps d'ouvrir une seconde demi-journée sur Mazères, le mercredi après-midi. Cette proposition, partagée très rapidement avec le Pôle Petite Enfance a finalement été remise en question lors du comité de pilotage. A l'issue des échanges, l'ouverture sur Saverdun a finalement été maintenue avec une légère modification des horaires d'accueil, de 15h à 18h. Ces rebondissements, ainsi que le départ précipité d'une salariée en fin d'année, n'ont pas permis de penser de manière optimale la cohérence du planning d'accueil et du maintien de la dynamique d'équipe pour le premier semestre 2025.

Les mouvements au sein du personnel se renouvellent chaque année. Cependant, la présence d'un noyau stable de professionnelles facilite grandement l'intégration des nouvelles venues. En raison du nombre d'ouverture - 5 demi journées par semaine – les accueillantes ont toutes une activité professionnelle ou engagements bénévoles en parallèle du Laep. L'équipe fait donc preuve de souplesse et d'autonomie pour pallier aux absences et organiser les remplacements.

2. Plateau technique (effectifs, arrivées / départs, absentéisme, besoins...)

L'équipe du Laep de « L'Unisson » se compose fin 2024 de 7 professionnelles :

- 2 professionnelles mises à disposition par la Ccpap : une éducatrice spécialisée et une éducatrice de jeunes enfants, directrice d'un multi accueil. Cette dernière assure également la fonction de coordinatrice pédagogique partagée du Laep.
- 1 professionnelle « intervenante extérieure » qui facture ses interventions sous la forme d'une prestation de service : éducatrice de jeunes enfants et conseillère conjugale et familiale.
- 4 professionnelles salariées des Pep09 en CDI : une éducatrice spécialisée, une auxiliaire de puériculture, une psychologue et une éducatrice de jeunes enfants .

Nous constatons peu d'absentéisme sur cette structure.

3. Formation

Il n'y a pas eu de formation proposée en équipe complète cette année.

Une formation à la posture de l'accueillante en Laep sera à prévoir en 2025 pour l'une des accueillantes arrivée en cours d'année. Celle-ci est inscrite au plan de développement des compétences.

4. Supervision

En 2024, l'équipe du LAEP de « L'Unisson » poursuit la supervision d'orientation psychanalytique avec M Nicolas Carrere. Ces temps de supervision sont bien investis par l'ensemble de l'équipe qui travaille avec la même personne depuis plusieurs années. Ce temps permet une réflexion sur les pratiques et la mise à distance de la position d'accueillante. Des cas cliniques « questionnants » sont présentés auxquels le superviseur apporte des éléments théoriques et des références en lien avec sa propre pratique en Laep pour soutenir l'analyse.

En 2024 l'équipe a donc bénéficié de 10h de supervision, les mercredis après-midi selon le calendrier suivant : le 15/02, 29/03, 14/06, 27/09 et 13/12. Suite au contrôle du Laep, les feuilles d'émargement ont été mise en place.

En synthèse

Une équipe pluridisciplinaire et des professionnelles investies et soucieuses de questionner leurs pratiques.

Des mouvements réguliers au sein de l'équipe.

Les moyens matériels

1. Les faits marquants de l'année 2024

Le partage des locaux se fait en bonne entente sur tous les lieux, mais demande à l'équipe de s'adapter aux demandes des différents utilisateurs de ces espaces. Cela demande également de la souplesse quant à l'aménagement systématique des lieux avant chaque ouverture et leur rangement après utilisation. La mutualisation des espaces empêche également les professionnelles de pouvoir investir ces lieux à leur idée.

La mise en place de référence pour chaque site facilite la gestion logistique.

Au Foulon, le lien avec la Mairie se fait lorsque nécessaire par l'intermédiaire de la responsable d'unités. Ce qui facilite la résolutions des problèmes techniques. De manière générale, il n'y a pas de difficultés avec les associations partagent les lieux en dehors des heures d'ouverture du Laep. Il y a un respect mutuel de l'espace de chaque utilisateur.

2. Locaux (entretien, travaux, investissements à prévoir...)

Les locaux sont mis à la disposition par les partenaires du territoire : RPE de Saverdun, Mazères et Saint-Jean-du-Falga (Cc pap) ainsi que la salle de la Foulitude (Mairie de Pamiers). L'entretien des locaux en est donc assuré par les propriétaires des lieux.

Des chaises « nourrice » ont été achetées par le RPE de Mazères. Cet investissement améliore grandement le confort des familles accueillies.

3. Véhicules

Les professionnelles du LAEP utilisent leurs véhicules personnels dans le cadre de leur mission (trajets pour se rendre sur les différents sites, réunions, siège administratif, achats de fournitures...). Les frais de déplacements sont remboursés selon le barème de la CC89 – Éclat. Les salariées des Pep 09 sont couvertes par le contrat associatif souscrit auprès de la MAIF dans le cadre de l'auto mission.

La Responsable d'Unités dispose d'un véhicule de service dans le cadre de ses missions (réunion d'équipe, transport de matériel et achats, rencontres avec les partenaires...).

4. Logistique

A Mazères, un cahier de liaison a été mis en place afin de faciliter les échanges entre la responsable du RPE et les accueillantes. Sur les sites de Saint-Jean-du-Falga et de Saverdun, les accueillantes et les professionnelles des RPE se rencontrent directement sur le site.

Les jeux et jouets du Laep peuvent circuler d'un lieu à un autre. Les accueillantes en assurent le transport.

1. Les faits marquants de l'année 2024

La convention de partenariat relative au LAEP de L'Unisson définit les engagements réciproques des partenaires notamment dans son financement. Ainsi la CCPAP participe au financement de l'activité sous deux formes par la valorisation des charges supplétives - mise à disposition des locaux et des charges afférentes (électricité, eau, chauffage, assurance et entretien) et des deux professionnelles qui composent pour partie l'équipe d'accueillantes - et le versement d'une subvention d'équilibre.

Le montant des charges supplétives en 2024 a baissé d'un millier d'euros en comparaison à 2023 avec un coût total de 19 669 € ; la subvention d'équilibre versée par la CCPAP s'est quant à elle élevée à 7 833 € (contre 3 630 € en 2023).

Le CD 09 attribue une subvention de fonctionnement dont le montant est fixé annuellement par l'autorité délibérante. Pour 2024, celle-ci s'élève à un montant de 3 554 €.

La CAF 09 attribue un financement pour le fonctionnement de « L'Unisson » basé sur le calcul de la prestation de service ordinaire (PSO) pour la somme de 21 914 €. Elle attribue également aux Pep une subvention dans le cadre de la Convention Territoriale Globale (CTG) pour un montant de 18 497 €. Soit un montant total de 41 411 €.

Enfin la MSA attribue un financement pour le fonctionnement de « L'Unisson » basé sur le calcul de la prestation de service ordinaire (PSO) pour un montant total de 1 579 € en 2024.

2. Évolution des sections d'exploitation / d'investissement / de la trésorerie

Une hausse importante des salaires en 2024 (plus de 11 K€) est à noter ; celle-ci s'explique par :

- les évolutions réglementaires et conventionnelles
- l'embauche d'une 4ème salariée en 2024 suite à l'arrêt d'une intervenante extérieure (passage d'un total de 0.5 ETP en 2023 contre 0.8 ETP sur 2024)

Le nombre d'heures effectuées par les accueillantes des Pep 09 est en constante augmentation (+6% en 2024), tandis que les heures des intervenantes de la CCPAP diminuent (-6%), ce qui explique la baisse des contributions volontaires et l'augmentation de la subvention d'équilibre de la CCPAP.

3. Proposition d'affectation

Le LAEP présente un résultat à l'équilibre du fait de la demande de subvention d'équilibre.

En synthèse...

- Evolution des dépenses, notamment des charges de salaires
- Budget équilibré grâce à la subvention de la CCPAP

Conclusion générale et perspectives

Le Laep « L'Unisson » est un espace bien investi par les familles, dont certaines fréquentent régulièrement le lieu.

C'est un lieu ressource, un espace d'écoute et de parole pour les parents. Malgré la faible fréquentation sur certain temps d'accueil, le Laep permet une ouverture hors du cadre familiale aussi bien pour les enfants que leurs proches. Certaines familles se retrouvent dans ce mode d'accueil et y sont sensibles. Un lien particulier s'est créé au fil du temps entre elles et le dispositif. Ponctuellement, des familles ayant fréquenté le Laep il y a plusieurs années reviennent à « L'Unisson », témoignant d'un attachement au lieu et aux personnes qui le font vivre.

La fluctuation de l'activité est source de questionnements réguliers pour l'équipe. Plusieurs hypothèses sont régulièrement évoquées :

- le manque de connaissance des missions des Laep par les familles et la confusion parfois entre les différentes offres de services (ludothèque, RPE, Vendredi de la Petite Enfance proposé par la Mjc). Cette confusion est sans doute accentuée par le partage des locaux et du matériel entre Rpe et Laep et salle multiactivités et Laep,
- la connaissance floue ou parcellaire du fonctionnement des Laep et de ses principes d'intervention par les partenaires du territoire, qui de ce fait ne peuvent expliciter l'intérêt de ce lieu pour les usagers,
- le caractère atypique des Laep en rupture avec les normes institutionnelles habituelles (anonymat, absence de regard extérieur possible...)
- l'école rendue obligatoire pour les enfants à partir de 3 ans et la baisse de l'instruction en famille,
- la baisse de la natalité en Ariège depuis la crise sanitaire de la Covid-19...

•

Il sera donc important de poursuivre les rencontres partenariales et les actions de promotion proposées dans le cadre du réseau des Laep aussi bien à destination des professionnel·les que du grand public. Notamment avec les services de pédiatrie et de la maternité du Centre Hospitalier Intercommunal du Val d'Ariège (Chiva) – et des mercredis de la pédiatrie, mais aussi lors du forum des associations organisé par la ville de Pamiers.

Nous espérons que les moyens qui seront encore engagés cette année pour faire connaître le Laep permettront de dynamiser la fréquentation sur l'ensemble des sites.

Une décision sera également à prendre quant à la continuité de l'activité sur Saverdun. Si ce lieu venait à fermer, il sera nécessaire d'étudier le redéploiement des moyens : autre lieu, jour, heures... En effet, la défense de ce dispositif – lieu de possible où parents et enfants peuvent prendre le temps et être écoutés – est plus que jamais primordiale dans notre société actuelle.

Projet d'étude autour du développement social local axé sur la reprise de centres sociaux gérés par la Caisse d'Allocations Familiales

Contexte d'émergence

Au cours du dernier trimestre de l'année 2023, l'association des PEP 09 s'est engagée dans une démarche proactive d'étude de la reprise des centres sociaux de l'Ariège encore sous gestion de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF).

La volonté politique portée par les PEP 09 depuis quelques années de s'inscrire dans une dynamique de Développement Social Local (DSL) sur les territoires a pu concrètement s'amorcer avec l'accueil d'une stagiaire en formation DESJEPS (Diplôme d'État Supérieur de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport).

Ce travail, encore en cours à cette heure, a permis d'explorer les éléments intrinsèques du concept de Développement Social Local mais également de regarder, très concrètement, la situation de plusieurs Centres Sociaux en Ariège, la couverture du territoire départemental, et les opportunités qui pourraient voir le jour pour notre association dans ce secteur d'activité.

Déroulé de l'étude en 2024

Début 2024, trois centres sociaux du département de l'Ariège restent encore sous gestion CAF :

- Pamiers,
- Saint-Girons
- Foix (Centre Social du Courbet).

Au regard de son ancrage local via ses services et dispositifs, mais également en raison de l'état d'avancement des projet de reprise sur les territoires cités, l'association des PEP 09 s'est logiquement orientée, dès fin 2023, vers le territoire et les acteurs de Saint-Girons.

Un intérêt a aussi été porté au cours du premier semestre 2024 sur le Nord de l'Ariège dépourvu de tout équipement d'Animation de la Vie Sociale (AVS). Cette piste a rapidement été mise au second plan pour concentrer les forces associatives sur l'hypothèse de reprise d'équipements existants prioritaire dans le temps.

Après des mois de cheminement des PEP 09 dans une exploration territoriale à l'ouest du département, la Communauté de Communes Couserans-Pyrénées décide finalement en juillet, d'intégrer à l'intercommunalité la compétence sociale et de reprendre en gestion directe le centre social de Saint-Girons.

Par ailleurs, au début de l'été, lors d'échanges partenariaux avec la municipalité de Foix, les PEP 09 abordent la question des centres sociaux. La mairie se dit alors en attente de recevoir un écrit du positionnement de l'association des PEP 09 en tant que porteuse de projet pour le territoire fuxéen. La CAF de l'Ariège n'a pas encore entamé de passation de relais pour la gestion du centre social du Courbet dont la mairie est propriétaire du bâtiment.

Par conséquent, en juillet 2024, l'association adresse une note d'intention à Mme le Maire de Foix. Cette dernière accorde un entretien à la gouvernance et la direction des PEP 09, fin septembre.

Début novembre, se tient une rencontre tripartite entre les PEP 09, la municipalité de Foix et la CAF, dans les locaux de cette dernière, qui acte le principe d'une étude que les PEP réaliseraient pour évoquer le transfert de gestion du Centre Social vers un acteur associatif.

Le travail collaboratif de ces différents acteurs se poursuit jusqu'à la fin d'année.

Perspectives 2025

Une convention CAF/PEP 09 est signée au 1er janvier 2025 pour la poursuite du travail de prospective et de préfiguration.

Aussi un financement de la CAF est accordé aux PEP 09 pour porter cette mission de préfiguration sur 12 mois. L'objectif réside en l'élaboration du futur projet du centre social du Courbet qui serait mis à l'œuvre, à compter du 1er janvier 2026, sous la responsabilité des PEP 09.

La stagiaire DESJEPS en fin de formation est donc recrutée en contrat à durée déterminée, à compter du 1er avril 2025, pour continuer ce travail d'étude autour de l'AVS.

Un diagnostic aboutira à la rédaction du projet qui sera présenté à la CAF de l'Ariège au cours du dernier trimestre 2025. Le CA des PEP aura à se prononcer sur ce projet de reprise dans les mêmes délais.

Le projet sera enfin soumis au vote du Conseil d'Administration de la CAF, seul habilité à délivrer l'agrément nécessaire pour tout centre social, conformément à la circulaire de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales (CNAF) n° 2012-013.

Le projet émergent, à l'issue du diagnostic, devra nécessairement et concomitamment :

- être conforme :
 - aux textes de la CNAF qui fondent la politique d'AVS :
 - à la circulaire 2012-013 qui définit la politique d'AVS et invite fortement à ce que dans le projet social soit développé un projet "familles" ;
 - à la circulaire 2016-005 qui précise les attendus du projet sur :
 - l'appréciation du critère de participation des habitants,
 - les statuts des gestionnaires,
 - le référentiel sur la direction d'un centre social,
 - les attentes pour les postes de référent.e familles et chargé.e d'accueil.
 - au projet associatif des PEP 09.
- intégrer le personnel de la CAF qui exerce actuellement dans le centre social.

-